LA LIBERTÉ

Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

CENTENAIRE À WINNIPEG

L'archidiocèse de Winnipeg commémore cette année son premier siècle d'existence. Une excellente occasion pour aller à la rencontre des fidèles, constate son archevêque, Mgr Richard Gagnon.

A9

CONCOURS

LE RETOUR DE M. TÉGU!

Retrouve ton accent!

CHERCHE M. TÉGU DANS *LA LIBERTÉ* et cours la chance de gagner un iPad Mini

DÉTAILS EN PAGE A9

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS Nº 40012102
Nº D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 102 Nº 5 • 29 AVRIL AU 5 MAI 2015
SAINT-BONIFACE

Hommage aux religieuses pour 170 ans de dévouement

Sœurs en unité



photo : Lysiane Romain

C'est dans un esprit de communion que les sœurs Cathy Laviolette (à gauche) de la congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Juliette Thévenot des Sœurs de la Charité de Montréal et Anne Pidskalny (à droite) de la congrégation des Servantes de Marie Immaculée ont accepté les honneurs de la Fondation Catholique du Manitoba. L'organisme a en effet décerné le Prix Caritas 2015 aux 51 congrégations religieuses qui ont œuvré au Manitoba au cours des 170 dernières années. Les trois sœurs représentent aussi symboliquement les archevêchés de Saint-Boniface, Winnipeg et l'Archéparchie ukrainienne catholique de Winnipeg (Église catholique de rite oriental du Canada). Par la même occasion, l'Association catholique manitobaine de la santé a procédé au lancement officiel de son projet Legs de tradition de soin, courage et compassion, qui célèbrera aussi, sur deux ans, le travail des religieuses. Recevant cette reconnaissance en toute humilité, sœur Anne Pidskalny a témoigné que « le respect, l'amour, l'Église et la prière étaient toujours au cœur de tout ce qu'on faisait. »

W. A.

Citation DE LA SEMAINE

«Je sais qu'il y a des gens qui ne se sentent pas assez inclus et qui finissent carrément par aller apprendre l'anglais et oublier même le fait qu'ils parlent français. Ces personnes-là, pour moi, c'est une perte pour la communauté. La crainte, c'est qu'il y en ait de plus en plus. »

L'auteur de cette perspective, un des participants au premier café citoyen public organisé par la Société franco-manitobaine, a requis l'anonymat.

| Page A5.

RECONNU EN 2015 AU



Le SOMMAIRE

Dans nos écoles	A12-A13
Emplois et avis	A14-A15
Petites annonces	A15
Jeux	B2
Nécrologies	B6
Bicolo	B8



AVIS DE RAPPEL D'AUDIENCE PUBLIQUE VISANT LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ RÉVISÉS

DEMANDEUR :

MANITOBA HYDRO

DEMANDE :

Demande d'approbation des tarifs généraux en 2014-2015 et en 2015-2016

Un avis de demande et de réunion préparatoire daté du 20 janvier 2015 informait la population de la demande soumise par Manitoba Hydro à la Régie des services publics du Manitoba (la « Régie ») afin de faire approuver de nouveaux tarifs d'électricité.

Manitoba Hydro a demandé à la Régie des services publics (la « Régie ») l'approbation finale d'une hausse des tarifs de 2,75 % à compter du 1er mai 2014 déjà approuvée sur une base provisoire, ainsi que la mise en œuvre d'une augmentation générale des tarifs de 3,95 % à compter du 1er avril 2015, qui produiront des recettes additionnelles de 57 millions de dollars. Manitoba Hydro a aussi demandé l'approbation d'une hausse additionnelle des tarifs de 3,95 % à compter du 1er avril 2016.

Dans une lettre adressée à Manitoba Hydro et datée du 27 janvier 2015 (confirmée selon l'ordonnance 17/15 de la Régie), la Régie a indiqué qu'elle ne considérerait que l'approbation finale des tarifs déjà approuvés sur une base provisoire et l'augmentation proposée des tarifs à compter du 1er avril 2015. Selon l'ordonnance 17/15, la Régie a indiqué qu'elle fournira dans son ordonnance finale visant la demande d'approbation des tarifs généraux, d'autres instructions portant sur tous les renseignements additionnels qui doivent être déposés et considérés avant d'établir si l'on devrait entreprendre ou non tout processus en ce qui concerne des tarifs provisoires possibles à compter du 1er avril 2016.

Manitoba Hydro a également soumis une demande visant la mise en œuvre, à compter du 1er avril 2016, de la tarification au compteur horaire pour la catégorie tarifaire service général – grande puissance avec service supérieur à 30 kilovolts, et approbation de la modification de la définition de la puissance facturée. En vertu de l'ordonnance 18/15, la Régie a déterminé qu'elle étudiera la proposition de Manitoba Hydro concernant la tarification au compteur horaire pendant l'examen des coûts des services et non dans le cadre de la procédure en cours.

Le tableau ci-dessous résume les modifications proposées des tarifs et les incidences par rapport à la facture d'électricité annuelle pour un client résidentiel typique (qui utilise ou non des appareils de chauffage des locaux électriques).

	Tarif d'énergie (¢/kWh)	Redevance de base ($/mois)	Facture d'électricité annuelle moyenne (sans chauffage électrique des locaux (1 000 kWh/mois)	Facture d'électricité annuelle moyenne (avec chauffage électrique des locaux (2 000 kWh/mois)
Tarif existant[1]	7,381 ¢	7,28 $	973 $	1 859 $
Tarif à compter du 1er avril 2015 (demandé)[2]	7,672 ¢	7,57 $	1 011 $	1 932 $

[1] Comprend la hausse provisoire des tarifs de 2,75 % en vigueur le 1er mai 2014.
[2] La Régie établira la date d'entrée en vigueur de tous tarifs d'électricité révisés pour 2015.

Manitoba Hydro demande aussi l'approbation de la Régie en ce qui concerne les éléments suivants :

1. l'approbation finale des tarifs visant l'éclairage à diodes électroluminescentes (DEL) pour la catégorie du service d'éclairage de zones et de routes, approuvés sur une base provisoire en vertu de l'ordonnance 79/14;
2. la résiliation du compte de report associé à la gestion de la demande pour les exercices 2012-2013 et 2013-2014, établi en vertu de l'ordonnance 43/13;
3. l'approbation finale du processus d'approbation des tarifs en ce qui concerne l'Option 1 du Programme d'énergie excédentaire (PEE) tel qu'approuvé sur une base provisoire en vertu de l'ordonnance 43/13; et l'approbation finale de toutes les ordonnances ex parte provisoires portant sur les tarifs relatifs au PEE émises depuis le 26 avril 2013 ainsi que de toute ordonnance ex parte provisoire additionnelle portant sur les tarifs relatifs au PEE émise avant la publication de l'ordonnance finale de la Régie à cet égard;
4. l'approbation finale du processus d'approbation des tarifs en ce qui concerne le Programme de tarifs pour service interruptible, tel qu'approuvé sur une base provisoire en vertu de l'ordonnance 43/13; et l'approbation finale de l'ordonnance ex parte provisoire 46/14 ainsi que de toute ordonnance ex parte provisoire additionnelle portant sur les tarifs relatifs au Programme de tarifs pour service interruptible émise avant la publication de l'ordonnance finale de la Régie à cet égard;
5. l'approbation finale des ordonnances provisoires associées aux quatre collectivités éloignées qui dépendent de la production de l'électricité à partir du diésel, comme l'indique la demande de Manitoba Hydro.

PRINCIPAUX POINTS DE LA DEMANDE :

Pour obtenir toutes les précisions par rapport à la demande, les parties intéressées peuvent communiquer avec les personnes suivantes :

Manitoba Hydro
À l'attention de Mme Odette Fernandes
360, avenue Portage
Winnipeg MB R3C 0G8
Téléphone : 204 360-3633
(appels à frais virés acceptés)
ofernandes@hydro.mb.ca

Régie des services publics
À l'attention du directeur général,
M. Darren Christie
330, avenue Portage, bureau 400
Winnipeg MB R3C 0C4
Téléphone : 204 945-2638
Appels sans frais : 1 866 854-3698
publicutilities@gov.mb.ca

Il est possible de consulter une version électronique de cette demande à l'adresse http://www.hydro.mb.ca/regulatory_affairs/electric/gra_2012_2013/index.shtml.

MODIFICATIONS :

La Régie peut délivrer une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise et répondre à cette dernière en totalité ou en partie. Elle peut ajouter des conditions à la demande ou les remplacer, d'une manière complète et sous tous leurs aspects, comme si la demande originale comprenait de tels ajouts, remplacements ou modifications.

AUDIENCES PUBLIQUES :

Une audience publique portant sur la demande de Manitoba Hydro aura lieu dans les bureaux de la Régie (330, avenue Portage, bureau 400, Winnipeg). L'audience commencera le lundi 25 mai 2015 à 9 h.

PARTICIPATION DU PUBLIC EN SOUMETTANT DES PRÉSENTATIONS

Les parties qui, au cours de l'audience, souhaitent simplement présenter un mémoire ou communiquer leur point de vue sans participer à tout le processus sont connues sous le nom de présentateurs. Elles doivent soumettre leurs mémoires ou informer le secrétaire de la Régie de leur intention de se présenter à l'audience publique dès que possible, au plus tard une semaine avant le début de l'audience. Les personnes qui souhaitent intervenir en français à l'audience doivent en informer le secrétaire de la Régie au plus tard le 19 mai 2015.

PROCÉDURES :

Les Règles de pratique et de procédure de la Régie s'appliquent au déroulement de l'audience. Tous les intervenants devraient se familiariser avec les Règles. On peut les consulter sur le site Web de la Régie à l'adresse www.pub.gov.mb.ca ou en obtenir un exemplaire en communiquant avec la Régie par courriel à l'adresse publicutilities@gov.mb.ca, en écrivant ou en appelant le secrétaire de la Régie au 204 945-2638 (1 866 854-3698, sans frais).

FAIT le 21 avril 2015.

Le secrétaire associé de la Régie des services publics,
Kurt Simonsen


Donner cinq jours de préavis.


Salle accessible aux fauteuils roulants.

330, avenue Portage, bureau 400
Winnipeg, Manitoba
R3C 0C4
www.pub.gov.mb.ca





Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi





LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice par intérim :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef par intérim :
Bernard BOCQUEL
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

L'IMPORTANCE DES ÉCOLES FRANÇAISES DE QUALITÉ

Le gros bon sens l'emporte en Cour suprême

En reconnaissant les droits des francophones de Vancouver d'avoir une école qui se mesure à celle des anglophones, la Cour suprême du Canada a accordé plus de pouvoir aux commissions scolaires francophones minoritaires du Canada. À la clé : de meilleures écoles.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La Cour suprême du Canada a statué le 23 avril que les écoles françaises doivent avoir des infrastructures **réellement** équivalentes à celles des écoles anglaises. Cette décision établit un précédent juridique qui pourrait avoir des retombées positives partout au Canada, y compris au Manitoba.

Dans une décision unanime, les sept juges qui ont entendu la cause ont donné raison aux parents de l'école élémentaire Rose-des-Vents de Vancouver, ainsi qu'au Conseil scolaire francophone (CSF) de la Colombie-Britannique qui réclamaient de meilleures installations scolaires pour cette école.

L'avocat Mark Power est membre de l'équipe juridique de l'Association des parents de l'école élémentaire Rose-des-Vents et du CSF de la Colombie-Britannique. L'expert en droit constitutionnel jubile :

« C'est une bonne journée pour les francophones à Vancouver. Mais aussi pour ceux de Toronto, de Winnipeg et certainement de Saint-Claude qui réclament un gymnase pour l'école communautaire Gilbert-Rosset. La Cour suprême a reconnu fermement et clairement le droit des francophones à des installations scolaires véritablement équivalentes aux écoles anglaises situées dans le même secteur de fréquentation. On ne pourra plus comparer une école française en banlieue de Winnipeg, comme l'école Christine-Lespérance, à une petite école anglaise à la campagne pour ensuite dire qu'elles sont équivalentes. Il faudra dorénavant comparer l'école Christine-Lespérance à une école anglaise de Saint-Vital. C'est le triomphe du gros bon sens. »

Me Mark Power estime que la décision pourrait même réduire les poursuites juridiques. « Au Manitoba, l'équivalence a déjà été acquise en 1993 lorsque la Cour suprême du Canada a reconnu le droit à la gestion scolaire. Mais non en termes d'équivalence dans une même zone de fréquentation. La position de la Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) pour négocier avec la Province a donc été améliorée. Parce qu'une commission scolaire qui réussit à démontrer un écart d'équivalence va probablement gagner devant les tribunaux. La Province sera donc encouragée de répondre aux besoins des francophones pour éviter des litiges. »


Archives La Liberté
L'avocat Mark Power : « La position de la Commission scolaire franco-manitobaine pour négocier avec la Province a été améliorée. »

Le président de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), Robert Maddix, estime révolue l'ère où « les parents étaient brimés en matière d'équivalence des infrastructures scolaires ».

« Les conseils scolaires ont maintenant un principe solide appuyé par la jurisprudence. Avant, les francophones étaient contraints d'accepter les décisions des gouvernements, qui tranchaient selon leurs budgets ou leurs priorités. On était à la merci de leur bonne volonté.

« Le plus haut tribunal du pays assure aussi une jurisprudence pour les causes semblables, notamment aux Territoires du Nord-Ouest où la Commission scolaire francophone là-bas tente d'avoir gain de cause, entre autres sur l'enjeu de l'équivalence des infrastructures scolaires. »

Le président de la CSFM, Bernard Lesage, en l'occurrence membre de l'exécutif de la FNCSF, voit lui aussi la situation d'un bon œil. « La décision interpelle tous les intervenants : les parents, les élèves et certainement les gouvernements. Elle nous donne plus de poids pour faire avancer nos dossiers. C'est rassurant. Ceci dit, nous travaillons bien avec le ministère de l'Éducation de la Province. »

Le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, Alain Laberge, élabore :

« La nouvelle jurisprudence nous offre un dernier recours indéniable. Jusqu'à présent, on a toujours préféré discuter, en dialoguant de manière ouverte avec la Province. Mais le jugement reste en banque. Si un long processus n'aboutissait pas à un nouveau gymnase ou à des nouvelles salles de classe, nous aurions alors le recours du dernier recours. »

Le directeur général de la FNCSF, Roger Paul, croit que la décision de la Cour suprême encouragera les parents à inscrire les enfants à l'école française. « L'école élémentaire Rose-des-Vents est située dans un quartier assez favorisé de Vancouver. Pourtant, ces locaux sont limités et ne se comparent pas aux écoles anglaises du quartier. Je suis fier des parents qui ont enduré ces conditions et ont continué d'inscrire leurs enfants à l'école, convaincus de la valeur ajoutée du français. Mais pas tous ont fait ce choix. D'autres sont passés à des écoles anglophones mieux outillées. La Cour suprême permet d'espérer que de telles situations seront améliorées. Nos écoles retiendront plus d'élèves. »

Me Mark Power avance même que la décision de la Cour suprême pourrait avoir des retombées sur la programmation scolaire. « De manière indirecte. Quand une école a un gymnase trop petit pour jouer au badminton, ça affecte le contenu des cours d'éducation physique et les sports parascolaires. C'est souvent dans de telles situations que les élèves se découragent et que les parents décrochent pour passer aux écoles anglaises. »

Ce que la Cour suprême ne dit pas

La Cour suprême ne s'est pas prononcée sur les écarts qui peuvent exister entre les programmes offerts dans les écoles française et anglaise.

Le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, Alain Laberge, explique :

« À titre d'exemple, on ne pourrait pas faire appel à cette décision pour financer notre programme pilote d'enseignement des métiers. D'autant plus dans le cas de notre programme pilote de prématernelle, offert dans cinq écoles de la DSFM. Parce que la Province ne finance pas les prématernelles, y compris dans les écoles anglaises. »

La décision de la Cour suprême n'engage pas non plus la Province à établir de nouvelles écoles françaises.

« L'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* affirme clairement qu'il faut que les nombres de francophones dans une communauté donnée justifient l'établissement d'une école, rappelle le président de la Commission scolaire franco-manitobaine, Bernard Lesage. Bien sûr, si c'est le cas, une nouvelle école française, établie par exemple dans un quartier de Winnipeg, devrait être construite à la lumière du principe de l'équivalence. »

Éditorial



par Bernard Bocquel
la-liberte@la-liberte.mb.ca

La francisation, un message à repenser?

Tous les parents qui ont conscience des bienfaits de la lecture sur les cerveaux-éponges de leurs tout-petits se font une joie de leur lire des histoires. Devenus grands, ils gardent leur penchant pour les histoires, sous forme de romans, de films, de petits ou de gros mensonges. C'est ainsi : l'être humain a besoin de se situer, de donner un sens à son existence en l'insérant dans une histoire, idéalement dans un projet de vie.

Cependant l'humain, qui a un besoin congénital de croire pour espérer, peut facilement se nuire, voire se détruire, *en se racontant des histoires*. Parmi les vérités sûres, il y a celle-ci : chacun peut devenir son pire ennemi parce que c'est à soi-même que l'on se ment le mieux. Que l'on se conte des histoires par nécessité du cœur ou des tripes ne change rien à l'affaire.

Suivons l'histoire d'une personne qui possède la conviction intime de l'importance de parler la langue française au Manitoba par amour pour cette langue, pour ses parents ou pour toute autre conviction, mettons nationaliste ou patriotique, qui dépasse la raison stricte.

Cette personne qui espère *mordicus* dans l'avenir du français va, surtout depuis le début des années 1990 et la multiplication des mariages dits exogames, vouloir tabler sur la « francisation » afin de maintenir son idéal en vie. Le concept de « francisation » a été épisodiquement appliqué au Manitoba, surtout auprès des jeunes encore pleins d'énergie malléable, comme nous l'apprend *La Liberté* numérisée *(Projet Peel).*

Les lecteurs de *La Liberté* du 9 janvier 1923 découvrent que des jeunes de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française de Letellier « prennent part à une campagne pour la francisation du village. Ils font des efforts pour introduire l'usage du français dans le jeu de gouret ».

Dans l'édition du 4 mars 1965, certains jeunes de la Relève *(établie en 1961)* aspirent à la « refrancisation du Manitoba français ». Le projet se heurte à la réalité et passe vite de mode. Il refait surface en 1988 au sein du mouvement des caisses populaires du Manitoba, qui lance son « plan de francisation » des caisses. Puis dès le début des années 1990, la Fédération provinciale des comités de parents *(Fédération des parents du Manitoba depuis octobre 2011)* fait valoir la nécessité de la « francisation au préscolaire ».

Avec la création de la Division scolaire franco-manitobaine en 1994, la francisation devient un thème existentiel. Car à quoi bon gérer des écoles francophones si les enfants n'apprennent pas le français à temps pour fonctionner dans une école où l'enseignement se passe en français?

Certains comprirent toutefois que l'impératif de « francisation » n'accrochait pas tous les parents d'élèves potentiels de la DSFM. En mai 1994, un texte promotionnel dans *La Liberté* proposait l'histoire suivante: « Les ayants droit anglophones, ce sont des cousins et des cousines qui n'ont pas eu la chance d'apprendre le français. Il s'agit de ne pas les rejeter. C'est l'idée d'accueil qui prime. C'est pour cela qu'on parle plutôt de classes d'accueil que de francisation».

En vérité la réalité exigeait déjà d'intervenir bien plus tôt auprès des jeunes familles. Depuis sa création en 2003, la Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba s'efforce d'offrir aux parents qui le désirent un environnement francophone où ils peuvent immerger leurs tout jeunes enfants. Il s'agit des remarquables Centres de la petite enfance et de la famille, attachés à une école de la DSFM.

Dans l'actuel environnement linguistique manitobain, « francisation » représente tout juste l'espoir que les tout-petits se déclareront plus tard francophones. En clair qu'ils voudront favoriser le français au point d'être plus à l'aise dans cette langue qu'en anglais. Il y en aura, mais ils resteront toujours des exceptions. Et ils ne feront que confirmer la règle du primat de l'anglais chez les bilingues.

N'est-il pas temps de reconnaître que la meilleure façon de stimuler la langue française chez nous est d'admettre que le discours officiel est en décalage avec les aspirations de la plupart des gens qui, au fond, veulent le bilinguisme parce qu'ils refusent de perdre la part culturelle liée au français? Puisque « l'anglais s'attrape », où serait le problème de voir tous les lieux spécialement établis pour favoriser l'apprentissage du français comme des foyers d'éducation à une bilinguisation ouverte à tous?

Ce serait là une manière positive de regarder la réalité en face, de créer une histoire qui nous ressemble, qui serait attachante, crédible, inspirante. Il faut arrêter de *se raconter des histoires*. Les diverses propagandes en tous genres auxquelles nous sommes soumis sont déjà assez polluantes comme ça.



COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Chaque semaine, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.



DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Mille millions de tonnes de clous! Cette fin de semaine, j'ai failli mourir d'une syncope. J'avais accepté de garder le chat de mon cousin Zénon, un grand abyssin efflanqué (le chat, pas mon cousin). Je dois préciser que je ne suis pas un fan de la race féline, lui trouvant un côté sournois qui me déstabilise. Je suis rentré du travail, tout de même résigné à accorder au minet toute l'attention qu'il réclamerait. Je l'ai appelé en entrant, mais évidemment, comme tout bon chat, il n'a pas répondu à mon appel. J'ai donc décidé de l'attirer avec de la nourriture. J'ai ouvert la porte du frigo et LÀ... LÀ... sur la tablette, il y avait... LE CHAT! Je vous le jure sur la tête de ma maman que j'aime plus que tout au monde! Sainte-Égoïne! Je n'aurais pas assez d'imagination pour inventer une histoire pareille! Il était assis, bien tranquille, entre le litre de lait et la douzaine d'œufs, ses immenses yeux jaunes fixés sur moi, comme s'il pensait : « Quoi? T'as jamais vu ça, un chat dans un frigo? » Il a sauté gracieusement par terre et a disparu sous un divan. Quand je lui ai parlé du tour stupéfiant que m'avait joué son chat, Zénon n'a pas du tout été impressionné :

Mon chat est excessivement habile pour ouvrir les portes. Celle de ton frigo doit être lousse.

Ah bon? Et Zénon, lui, est-il habile en français?

Voyez la réponse à la page A6.

Bonne semaine. Si jamais vous avez perdu votre chat, regardez partout, partout : « Sachez chercher ce chat. »

Eddy Moidon

ÉTATS GÉNÉRAUX

« La francophonie est à un moment charnière »

Le premier café citoyen public organisé par la Société franco-manitobaine a réuni une demi-douzaine de participants. Il a été question, entre autres, de la diversité de la francophonie de 2015, et des défis très humains qui en découlent.

Wilgis AGOSSA et Camille GRIS ROY

La Société franco-manitobaine (SFM) a organisé un premier café citoyen public le 16 avril, au Centre culturel franco-manitobain (CCFM). Sept personnes ont pris part à la rencontre animée par Carole Freynet-Gagné.

Parmi les thèmes qui sont ressortis des échanges, on peut noter celui de la diversité de la francophonie manitobaine, qui doit davantage être prise en compte selon certains. Les participants étaient d'origines et d'âges divers. « C'est un panel représentatif de ce qu'est la communauté francophone du Manitoba aujourd'hui », observait une intervenante.

« Un des grands défis de la communauté est de se redéfinir, avance un autre participant. On est à un moment charnière, et il s'agit de reconnaître toute cette diversité. » De façon générale, les participants ont souligné que « la francophonie de 2015 n'est plus celle de 1950 ». Une évolution qui a occasionné des changements à divers niveaux.



photo : Wilgis Agossa

L'étudiant à l'Université de Saint-Boniface Malick Sene a participé au premier café citoyen public de la SFM, le 16 avril.

Si l'espace francophone manitobain est très changeant, ce n'est pas pour autant que les nouveaux arrivants francophones se sentent inclus dans la grande famille "franco-manitobaine", estime un participant qui a requis l'anonymat. « Moi ce n'est pas mon cas. Mais je sais qu'il y a des gens qui ne se sentent pas assez inclus et qui finissent carrément par aller apprendre l'anglais et oublier même le fait qu'ils parlent français. Ces personnes-là, pour moi, c'est une perte pour la communauté. La crainte, c'est qu'il y en ait de plus en plus. »

Il ne cache pas ses inquiétudes. « Il y a des francophones qui viennent d'ailleurs qui choisissent aujourd'hui d'envoyer leurs enfants dans des écoles d'immersion. Ça me fait peur pour la communauté parce qu'on sait que notre moteur, c'est l'éducation. Et si ces immigrants abandonnent les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ça devient préoccupant. Il ne faut pas se le cacher; il y a des écoles d'immersion qui offrent une éducation en français d'une qualité comparable à celle des écoles de la DSFM. Alors il faut donner à ces parents une raison pour maintenir leurs enfants dans les écoles de la DSFM et dans la communauté. C'est justement là le défi de l'intégration. Ces gens doivent se sentir entièrement membre de la communauté. »

Un autre participant, Malick Sene, arrivé au Manitoba il y a deux ans, s'en plaint. Il affirme que même à l'Université de Saint-Boniface où il étudie, l'intégration n'est pas facile. « Je ne vois pas une très bonne inclusion des immigrants ou de mes frères africains ou des Franco-Manitobains avec qui on étudie en classe. On sort dans les couloirs, on ne se salue pas. On ne se regarde pas. Chacun part dans sa communauté avec ceux qu'il connaît. Le problème n'est pas juste au niveau des Franco-Manitobains. C'est aussi nous les immigrants. »

Puisque la francophonie manitobaine évolue dans un contexte changeant, il est temps aussi, selon le participant François Lentz, que les nombreux organismes de la communauté s'interrogent sur leurs mandats respectifs et se remettent en question.

« En ce moment, on célèbre les anniversaires de beaucoup d'organismes, note-t-il. Le Cercle Molière, le CCFM, le CJP, etc. Ces dates d'anniversaires, c'est toujours un moment un peu privilégié parce que c'est là qu'on peut examiner le trajet accompli, et avoir un regard rétrospectif sur ce qu'on fait. Le danger pour une institution, c'est qu'elle devienne une fin en soi, alors qu'une institution ce n'est jamais qu'une structure qui a été mise en place au service d'une fin.

« Dans cet exercice "d'examen de conscience", on a peut-être aussi besoin d'une vision trans-institutionnelle On a maintenant beaucoup d'organismes qui ont chacun leur créneau spécifique. Il faudrait voir comment la vision de l'un coïncide ou complémente la vision de l'autre et quelles sont les dynamiques communes et les zones de convergence.

« Finalement il me paraît important de trouver de nouveaux élans. Avant quand il n'y avait pas encore d'institutions, les gens se sont mobilisés pour en avoir. Maintenant que ces institutions sont en place, il faut s'assurer que les acquis ne s'érodent pas. »

Pour le président-directeur général de la SFM Daniel Boucher, qui était présent à ce café citoyen en tant qu'observateur, la rencontre a donné lieu à un « bon niveau de discussions ». « J'aime beaucoup la dynamique, la façon dont la rencontre est structurée. On part de l'individu puis on va à la collectivité. J'ai moi-même participé à un café citoyen, et je voulais voir aussi comment ça se passe de l'extérieur, et si on est sur la bonne voie. Je pense que c'est confirmé. »

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE

Mon chat est **extrêmement** habile pour ouvrir les portes. Celle de ton frigo doit **avoir du jeu**.

Le terme « excessivement » est généralement associé à une caractéristique négative (ex. Il parle excessivement fort.)

Le terme « lousse », utilisé en contexte familier, est calqué de « loose ».

POLITIQUE FÉDÉRALE

Aux électeurs de décider en octobre

Une analyse du budget fédéral 2015-2016 avec le politologue Michel Lagacé.

Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

La nouvelle était attendue. Pour la première fois en huit ans, le gouvernement conservateur de Stephen Harper propose un budget équilibré. Le ministre des finances Joe Oliver prévoit ainsi un surplus de 1,4 milliards $ pour l'année 2015-2016.

« C'est un budget rempli de tours de passe-passe, note l'analyste politique Michel Lagacé. On est allé piger dans le 3 milliards du fonds de réserve, on est allé vendre des actions de General Motors, entre autres, pour en arriver à rafistoler un budget. Mais l'équilibre est artificiel.

« Ce budget est présenté pour donner une impression aux électeurs au mois d'octobre que tout est sous contrôle et que tout va bien. En surface oui, pour quelqu'un qui ne se préoccupe pas des détails, c'est l'impression qu'on peut avoir. »

Michel Lagacé souligne que plusieurs mesures annoncées dans ce budget impliquent des engagements à long terme. On prévoit par exemple de baisser le taux d'imposition sur les petites et moyennes entreprises (PME) de 11 à 9 %. Une « très bonne chose » selon l'analyste, mais l'objectif ne sera atteint qu'en 2019.

L'annonce d'un investissement de 12 milliards pour la défense est du même ordre. « On le sait, ce gouvernement est un fort appuyeur des forces armées. Mais les augmentations vont commencer en 2017 et vont s'échelonner sur dix ans, donc jusqu'à 2027. Or entre-temps, on sera au moins passé par quatre élections fédérales!

« Je comprends mal qu'on prétende engager le gouvernement sur des choses qui ne sont pas pertinentes au moment présent. Ce ne sont pas des engagements que le gouvernement peut prendre réellement. Ces chiffres-là ne veulent rien dire puisqu'ils sont projetés dans l'avenir. Qui sait qui sera au pouvoir en 2027, et même aux prochaines élections d'octobre. »

Par ailleurs, en ce qui concerne l'annonce sur le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) – dont la limite de contribution passera de 5 500 $ à 10 000 $ – l'analyste regrette qu'on encourage le public à mettre des fonds en réserve qui ne profitent pas à l'économie. « On va voir des fonds énormes s'accumuler, sur lesquels on ne paye aucun impôts et qui ne génèrent aucun revenu. »

Même chose pour la mesure sur les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), dont on a diminué le montant minimum à retirer obligatoirement. « Encore une fois, c'est plus de fonds qui s'accumulent partout, sans être imposés.

« En fait le commentaire le plus crédible qu'on ait entendu sur ce budget vient du ministre Joe Oliver lui-même, lorsqu'il a déclaré que les problèmes de ce budget reviendront à la génération de nos petits-enfants. C'est un budget qui se projette tellement loin dans l'avenir qu'on n'a pas besoin de s'en occuper maintenant. Mais on sera obligé de trouver l'argent et de régler la note dans les années à venir. »

Si on prévoit des engagements à long terme, ce budget annonce aussi des avantages immédiats pour certains groupes. Le gouvernement confirme notamment la mesure du fractionnement du revenu, qui permettrait d'épargner jusqu'à 2 000 $ en impôts dans une famille, ainsi que l'élargissement de la Prestation Universelle de Garde d'enfant (PUGE), annoncés à l'automne dernier. « En ce qui concerne la PUGE, cela implique qu'au mois de juillet on va envoyer aux familles qui ont des enfants de moins de 17 ans des chèques de 420 $ pour sept mois de paiement, car la mesure est rétroactive.

« C'est un peu absurde qu'on essaye "d'acheter" la popularité du public au moyen de ses propres fonds. »

Parmi les absents de ce budget, on a pu noter l'environnement, l'éducation autochtone et les infrastructures, notamment. La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) a également déploré le manque de mesures pour les francophones, y compris en ce qui concerne l'immigration de francophones à l'extérieur du Québec. « Finalement, résume Michel Lagacé, on propose des baisses d'impôts pour laisser à l'individu le propre choix d'investir son argent où il le veut. Mais l'individu ne peut pas choisir de dépenser de l'argent pour les grands projets comme l'environnement, l'infrastructure. C'est justement pour ça qu'on a un gouvernement, pour prendre des actions et développer des mesures qui sont dans notre bien collectif, car on a des besoins collectifs.

« La tendance prise par le gouvernement Harper est même en contradiction avec l'idéologie conservatrice classique. On a un gouvernement conservateur qui vient d'ajouter 150 milliards à la dette. On a offert une série de réductions d'impôts dans les dernières années sans avoir l'argent, sans s'assurer d'une bonne gestion des finances. En 2006-2007 aussi, on a baissé la taxe sur les produits et services (TPS) de 7 % à 6 % puis à 5 %, sans avoir les moyens de se le payer. Alors on a étouffé la possibilité d'agir de façon proactive. »

En bout de ligne, le budget n'est bien qu'une étape de plus vers les élections d'octobre 2015. « C'est un budget qui va obliger les partis d'opposition à présenter des alternatives ou bien à démontrer qu'ils n'ont rien à proposer. Ce défi qu'on lance est tout à fait correct à la veille d'une élection. Le budget est rusé, c'est une façon de jouer le jeu de la politique à son mieux, peu importe les conséquences. Ça en fait un enjeu important pour l'élection. Il faudra maintenant que les gens décident quelle vision ils ont de l'avenir. C'est au public de décider. »

40 PLACES DE GARDERIE EN FRANÇAIS

Une bouffée d'oxygène pour les parents

La garderie Les petits génies ouvrira ses portes d'ici la fin du mois de juillet à Saint-Boniface. Elle accueillera une quarantaine d'enfants. La moitié des places est déjà prise.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

C'est le bâtiment situé au 570 rue Des Meurons, anciennement occupé par l'organisme Pluri-elles, qui servira de local à la nouvelle garderie francophone subventionnée de Saint-Boniface.

« Si les travaux de rénovation avancent bien, on ouvrira au plus tard à la fin du mois de juillet », annonce la copropriétaire, Annick Lia-Péhé. Pour sa part, sa collègue, Haoua Issa Moussa, s'impatiente. « J'ai vraiment hâte! »

Bien des parents semblent aussi partager le même enthousiasme qu'elle au regard du nombre d'appels reçus pour l'inscription d'enfants.

« On a eu vraiment beaucoup d'appels des parents. » Et pourtant, « ça fait à peine deux semaines qu'on a annoncé l'ouverture prochaine de notre garderie.

« On a reçu plus de cinquante enfants. Mais il y en a 21 qui sont actuellement enregistrés parce que pour le moment, on prendra seulement les enfants de 2 à 4 ans. D'ici quelques années, on prendra peut-être des bébés. »

« Aider les parents francophones »

« Il y a trop de parents qui n'arrivent pas à trouver de places dans des garderies francophones pour leurs enfants », constate Annick Lia-Péhé, qui a une garderie familiale. C'est justement ce constat qui est à l'origine du projet, explique Haoua Issa Moussa. « C'est vrai qu'on avait l'idée d'avoir une entreprise. Mais avant tout, on voulait pouvoir aider les parents francophones qui finissent par mettre leurs enfants dans des garderies anglophones parce qu'ils n'ont pas le choix.


photo : Wilgis Agossa

Haoua Issa Moussa (à gauche) et Annick Lia-Péhé sont fières de ce projet de garderie francophone qui finalement se concrétise.

« Moi aussi j'avais dû mettre ma fille dans une garderie anglophone. Le risque c'est que les enfants perdent très vite leur français. » Afin de répondre à la demande, « la priorité, ce sera les familles francophones. Ensuite, les familles mixtes dont un parent au moins parlent français. »

Toutefois, « on peut aussi accepter un petit nombre d'enfants dont aucun des deux parents ne parlent français à condition qu'ils soient ouverts à ce que leur enfant parle français. Et ils doivent aussi faire un effort dans ce sens. Car à la garderie, tout se passera en français. »

En attendant la fin des travaux de rénovation, les copropriétaires de la garderie Les petits génies agencent les derniers morceaux du casse-tête pour pouvoir bien accueillir les enfants dès l'ouverture. Dans ces préparatifs, elles lancent un appel à toute bonne volonté qui pourrait faire don de jouets, de meubles et autres bien matériels susceptibles d'aider à offrir de meilleures conditions aux enfants.

ÉTATS GÉNÉRAUX

Plus de 500 participants à des cafés citoyens

Camille GRIS ROY et
Wilgis AGOSSA

Dans une lettre adressée aux organismes de la communauté, le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM) Daniel Boucher invite tout le monde à apporter sa voix à la réflexion entourant les États généraux de la francophonie manitobaine. « Je communique avec vous dans l'espoir que vous serez capable de nous aider à assurer le succès des États généraux.

« Plus de 500 personnes ont déjà participé à un café-citoyen! Si ce n'est pas déjà fait, joignez-y votre voix et participez à cette consultation des plus importantes pour l'avenir de la francophonie au Manitoba! » À mi-parcours du processus, Daniel Boucher dresse un bilan satisfaisant au regard de la participation. « On a encore beaucoup de travail à faire, on en est conscient. On veut rejoindre tous les publics cibles de la communauté. Mais jusqu'à date le bilan a été très positif.

« Il y a eu un peu plus de quarante cafés citoyens et on sait qu'une autre quarantaine de rencontres sont planifiées. C'est sans compter les rencontres dont on ne nous a pas avisés. Le bouche à oreille, notamment, a permis aux gens d'embarquer. » Une des membres du comité directeur, Jacqueline Blay, est du même avis. « Ça a pris un très bon élan maintenant.

« Plus on en fait, plus les gens réalisent ce que ça veut dire. Quand ils participent à un café citoyen, ils se préparent. Ils savent à quoi s'attendre. Je constate un sérieux. » Ayant animé plusieurs cafés citoyens, l'historienne met par ailleurs l'accent sur la diversité qui s'observe au niveau des participants. « Je constate une prise de parole, que ce soit au niveau des francophones d'ici ou d'ailleurs. Il y a parfois beaucoup d'émotionnel. Les gens parlent et expriment de façon claire leurs inquiétudes. Ce n'est pas souvent que ça arrive dans la communauté. »

Depuis le lancement du processus le 29 novembre dernier, ce sont les mois de janvier et de mars qui ont été les plus occupés. « Mais puisqu'il commence à faire beau, je pense qu'il va y en avoir aussi plusieurs dans les semaines à venir ». De fait, le calendrier se remplit de plus en plus sur le site de la SFM.

Sauf changement de calendrier, les cafés citoyens organisés dans le cadre des États généraux de la francophonie manitobaine prendront fin d'ici le 30 juin. « Mais le comité reste très flexible, assure Jacqueline Blay. S'il y a un besoin, on peut prolonger le délai. »

GÉNÉRATION Z

VIDEO

Retrouvez nos vidéos sur la **chaîne YouTube d'Action médias**

DIVISION SCOLAIRE LOUIS RIEL SCHOOL DIVISION

ANIMAUX

Tout être vivant mérite une vie

Savez-vous comment arrêter la maltraitance envers les animaux? La cruauté envers les bêtes est un problème dans notre monde. Il y a toujours un animal qui est abusé.



photo: Natasha Grégoire

Marc-André Longval et son chien Blizzard.

Natasha GRÉGOIRE et Justina NORRIS
Collège Béliveau

Il y a une variété de blessures que les vétérinaires observent sur les animaux abusés. Dépendamment de la gravité de la blessure, ça peut prendre entre deux et trois mois pour l'animal pour récupérer. « Une fois qu'ils sont guéris, on les envoie à la *Winnipeg Humane Society* », explique une assistante vétérinaire, Jennifer Walker.

Marc-André Longval est le propriétaire de Blizzard, un husky qui a été maltraité et abusé quand il était un chiot. Blizzard a l'air en bonne santé, mais son passé a été difficile.

En mars 2013, Marc-André l'a trouvé près de Brandon. Quand le jeune homme est arrivé sur le lieu où se trouvait son chien, il a vu Blizzard dans une cage dehors en plein milieu de l'hiver. Il lui manquait de la fourrure et il avait des tiques partout sur son corps. « Les tiques étaient de la même grosseur que mon pouce!, raconte Marc-André. Le chien me ressemblait et on a semblé avoir tout de suite une connexion! Ses yeux étaient bleus comme les miens, j'ai des lunettes noires et il avait le contour de ses yeux noirs. Il a un long museau et j'ai un long nez. »

« L'abus c'est quand quelqu'un maltraite un autre être vivant », explique une enseignante en psychologie, Mélanie Cloutier.

« Les personnes qui abusent sont des personnes qui ont généralement eu une choc émotif violent. Un traumatisme est survenu dans leur vie, explique une des conseillères au Collège Béliveau, Michelle Bacon. Il y a certains signes qui peuvent nous aider à savoir qu'une personne est en train de commettre une maltraitance. Elle va être plus sensible et va réagir de manière plus forte physiquement et émotionnellement.

Personne ne connait la motivation qui pousse les gens à commettre des abus. Parmi les explications souvent avancées, c'est que des personnes sont troublées. Elles ont de la difficulté à comprendre ce qu'elles ont fait et leur passé a été difficile.

Aux États-Unis, environ un million d'animaux domestiques sont abusés ou même tués chaque année, selon le site Internet de la Humane Society, une organisation américaine.

Comment le public peut-il venir en aide aux animaux abusés? « Être informé », explique Jennifer Walker. « On peut en parler plus souvent », ajoute Mélanie Cloutier. « Si nous n'arrêtons pas l'abuseur, ça peux devenir une habitude », insiste Michelle Bacon. « C'est dégoutant!, s'écrit Marc-André Longval. Un animal est comme un humain, c'est un être vivant, qui mérite une vie. »

ADOLESCENCE

Changement d'école secondaire : nécessaire?

Être adolescent, ce n'est pas toujours facile. C'est une période où on essaie de créer notre identité, de se préparer pour l'avenir et d'essayer d'être apprécié de tous. Avec toute cette pression, pourquoi est-ce que certains élèves se compliquent la vie en souhaitant changer d'école?



photo : Alex Pineau

Élèves du Collège Jeanne-Sauvé.

Cailly WIEBE et Alix PINEAU
Collège Jeanne-Sauvé

Les situations des élèves au secondaire varient, et donc les raisons pour lesquelles ils décident de changer d'école sont différentes aussi. Après les déménagements, une des raisons les plus communes qui pousse quelqu'un à changer d'école est l'aspect sportif.

Ancien élève du Collège Jeanne-Sauvé et nouvel élève du Collège Vincent Massey, Jeremy Gillis a changé d'école pour faire partie de l'équipe de football de l'école. « J'ai de meilleures chances de jouer aux football au niveau universitaire si je joue pour l'équipe du collège Vincent Massey », mentionne-t-il.

La mère de Jeremy, Fazeica Gillis, ajoute qu'elle a vu une grande amélioration dans les notes de Jeremy quand il a commencé à fréquenter sa nouvelle école.

Une des conseillères du Collège Jeanne-Sauvé, Marie-Christine Dauriac, pense que l'amélioration des notes de Jeremy vient de sa motivation : « Si un élève veut changer de secondaire pour une autre programmation, je crois qu'il va avoir un grand investissement personnel parce qu'il veut être là », souligne-t-elle. La logique veut que les élèves qui veulent être dans une école et qui ont un but précis en tête, comme Jeremy, réussissent dans les matières académiques.

Un autre facteur qui influence les adolescents à changer d'école c'est pour des raisons sociales, afin d'éviter le harcèlement. Une élève du Collège Jeanne-Sauvé explique qu'elle a changé d'école secondaire parce qu'elle avait « beaucoup de difficultés avec certaines personnes et certaines relations. Je n'étais pas à l'aise dans mon ancienne école. »

Le changement d'école a bien réussi pour Kelsey. Elle est finalement heureuse dans sa nouvelle école. Malheureusement, ce n'est pas le cas avec toutes les victimes de harcèlement qui changent d'établissement.

Par ailleurs, le changement d'école est un dernier recours. Psychologue au Collège Jeanne-Sauvé, Alex Peniuta explique : « Après qu'on a essayé toutes sortes de choses et appuyé l'élève du mieux qu'on peut dans son école d'origine et que ça n'a pas fonctionné, ce serait peut-être le temps de changer. ».

Pour appuyer cette idée, Marie-Christine Dauriac dit simplement qu' « il faut apprendre à devenir résilient et que ce n'est pas en s'échappant chaque fois qu'il y a un problème qu'on développe la résilience ».

GÉNÉRATION Z offre une expérience authentique du métier de journaliste en presse écrite et en vidéo à des élèves de la Division scolaire Louis-Riel (DSLR), pour qui le français est une deuxième langue. Depuis 2010, plus d'une soixantaine d'élèves ont participé au projet et bénéficié d'ateliers développés par Action médias. Afin de les encourager, prenez le temps de lire leurs articles, visionner leurs vidéos et leur écrire un commentaire : info@actionmedias.ca.

UN CENTENAIRE AVEC SES FORCES ET SES DÉFIS

L'Archidiocèse de Winnipeg selon Mgr Gagnon

Pour Mgr Richard Gagnon, archevêque de Winnipeg depuis 2013, le centenaire de l'Archidiocèse de Winnipeg s'avère une excellente occasion pour rencontrer les fidèles et faire le point sur leurs besoins pastoraux.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

C'est le 4 décembre 1915 que le pape Benoît XV a établi un nouvel archidiocèse au Manitoba. Issu de l'archidiocèse de Saint-Boniface, l'Église-Mère de l'Ouest, l'Archidiocèse de Winnipeg fête donc ses 100 ans. Son premier pasteur, Mgr Richard Gagnon, partage quelques réflexions sur ce centenaire et son intention d'organiser le tout premier synode de l'histoire de l'archidiocèse.

« J'ai été installé archevêque en septembre 2013. Le centenaire imminent était pour moi une occasion toute spéciale de m'immerger dans la vie de l'Archidiocèse de Winnipeg. Je dirais même que si tu veux connaître un diocèse, organise un centenaire! C'était une sorte de *crash course*. Entre mes visites pastorales et la confirmation des jeunes fidèles, j'ai pu visiter 90 % des paroisses. »

Ce que Mgr Richard Gagnon a pu constater est que l'Archidiocèse de Winnipeg, malgré des défis propres à toute l'Église canadienne, se porte relativement bien.

« Nos réalités sont semblables à celles de l'Archidiocèse de Saint-Boniface. Certaines paroisses, notamment à la campagne, connaissent une décroissance. En partie, c'est parce que l'économie rurale a changé. Les villages des Prairies sont parfois en déclin économique, ce qui affecte les paroisses. Par contre, certaines communautés, comme celle de Neepawa où un nombre important de Philippins ont été invités à travailler pour une grande entreprise, connaissent un boom économique. Dans ces cas-là, les paroisses se revitalisent.

« On constate le même phénomène à Winnipeg et à Brandon. L'immigration a eu un impact positif immense sur la vie des paroisses et de nos écoles confessionnelles. »

Mgr Gagnon a également constaté une revitalisation dans les communautés autochtones. « Dans le diocèse, les Autochtones constituent le groupe qui a connu la plus grande croissance. L'âge moyen des paroisses chez les Premières Nations est très bas. Les parents veulent que leurs enfants reçoivent une instruction dans la foi chrétienne. Je crois qu'en partie, c'est parce que l'Église cultive davantage un respect pour la culture et la spiritualité traditionnelles des Autochtones. Une réconciliation s'est produite et nous constatons ses fruits.



photo : Daniel Bahuaud

Mgr Richard Gagnon, avec le document du pape Benoît XV signé pour marquer la création de l'Archidiocèse de Winnipeg.

« Évidemment, toute cette croissance est accompagnée d'endroits où les têtes grises sont toujours prédominantes. Saint-Boniface connaît le même défi. D'où l'importance d'entretenir de bonnes relations avec l'Église-Mère de l'Ouest. En plus d'une rencontre annuelle pour discuter de nos activités pastorales, nos deux diocèses collaborent dans les domaines de la jeunesse et dans le ministère auprès des prisonniers. Nous nous sommes également engagés à offrir en un même endroit, la paroisse Sainte-Anne à Winnipeg, la Forme Extraordinaire de la messe, c'est-à-dire celle célébrée en latin. »

Vers un synode

Grandes rencontres du clergé et des fidèles, les synodes sont plutôt rares dans les diocèses. À Saint-Boniface, le deuxième et plus récent synode a été organisé en 1951 par Mgr Georges Cabana. Mgr Richard Gagnon compte tenir le tout premier synode de l'Archidiocèse de Winnipeg en 2016.

« Le thème précis du synode n'a toujours pas été choisi. Mais je pense beaucoup à la famille. L'année de la Miséricorde sera inaugurée le 8 décembre à Rome. On pourrait envisager d'incorporer les thèmes de la compassion, de la guérison et de la confiance à celui de la famille. Chose certaine, je souhaite inviter autant de groupes de fidèles que possible à la réflexion : les Autochtones, les nouveaux arrivants, les paroisses, les communautés religieuses et le clergé. Pour cela, il faut d'abord mettre sur pied une commission préparatoire du synode. Nous nous mettrons à la tâche dès le lendemain de la grande célébration diocésaine du 3 mai. »

Entre-temps les réflexions continueront. Du 22 au 24 octobre, clergé, professeurs, historiens et théologiens participeront au colloque *The Roman Catholic Archdiocese of Winnipeg : Yesterday, Today and Tomorrow*.

« La discussion s'étendra sur le passé et l'avenir de l'Église dans l'Ouest canadien. Et un livre réunissant les communications sera publié. Qui sait? Ces réflexions savantes pourraient, elles aussi, alimenter la discussion des fidèles et du clergé lors du synode. »

ÉCONOMIE

PETITE ENTREPRISE DANS LE MONDE MODERNE

La poignée de main reste profitable

Propriétaires de Glass Lab, Guy et Jean-Marc Champagne ont plus de 5 000 pare-brise de voiture dans leur atelier de travail à Saint-Boniface. Pour les deux cousins, c'est la rencontre avec les clients qui rapporte le plus, tant sur le plan personnel que financier.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Guy et Jean-Marc Champagne se sont lancés en affaires en juillet 2013. Les deux cousins, copropriétaires de Glass Lab – entreprise spécialisée dans l'installation et la vente de pare-brise et la fabrication de verre architectural haut de gamme – espéraient se tailler une place dans un marché très compétitif. Pari réussi. Deux ans plus tard, ils prévoient doubler leur chiffre d'affaires.

« Nous avons près de 200 clients par mois, souligne Jean-Marc Champagne. Au rythme des derniers mois, c'est probable que notre moyenne augmentera à 400 clients. C'est la saison de pointe pour remplacer des pare-brise endommagés. Nous sommes déjà trois ou quatre fois plus occupés qu'en 2014. Nos clients nous connaissent davantage. Et les gens de l'industrie savent qu'on est là pour rester. Notre réputation est donc bien établie. À part Guy et moi qui installons les pare-brise, nous avons un employé, Alain Lajoie. C'est un cousin, lui aussi. Bientôt, il faudra peut-être songer à contacter et recruter d'autres membres de la famille! »

Bref, pour les Champagne, qui se sont établis rue Marion à Saint-Boniface, l'avenir est assuré. En 2013 pourtant, cette réussite était loin d'être évidente.

« La première journée qu'on a ouvert nos portes, un représentant d'une grande firme de débosseleurs nous a rendu visite, raconte Guy Champagne. On se demandait ce qu'il faisait chez nous. C'était bizarre et un peu intimidant. C'est comme s'il faisait l'inspection de nos opérations. »



photo : Daniel Bahuaud

Jean-Marc Champagne et Guy Champagne, deux entrepreneurs qui ont vu clair et relevé le défi de pénétrer un marché très compétitif, celui des pare-brise de véhicules.

Jean-Marc Champagne élabore :

« On avait fait circuler des dépliants dans les garages et chez les petits débosseleurs que nous vendrions nos produits et services 10 % moins cher que leur meilleur prix. Et on leur a rappelé que nous avons notre licence d'autorisation d'AUTOPAC pour pratiquer ce boulot. J'imagine que c'est pourquoi on a reçu la visite du gars de la grande compagnie. Ils se sentaient menacés par les p'tits gars de Saint-Boniface.

« L'installation de pare-brise est un marché compétitif, difficile à pénétrer. Il est dominé par les grandes chaînes, qui sont surtout américaines. Il y a peu de compagnies indépendantes, et encore moins d'entreprises locales. On n'a pas les budgets pour balayer les médias avec des annonces publicitaires. Mais les garagistes et le grand public apprécient des entrepreneurs comme nous qui peuvent vendre et installer à bon marché les pare-brise.

« Ils apprécient surtout notre touche personnelle. J'ai une formation en marketing. Et quand on a lancé Glass Lab, j'étais étonné combien il est toujours important de se rendre sur place et de visiter les garagistes pour faire la promotion de notre service. C'est un secteur de l'industrie qui continue d'opérer avec la rencontre et la poignée de main. Ces gens-là n'ont pas le temps pour passer des heures sur Internet, ou encore même de scruter leur in-box pour des courriels. Ils préfèrent les rencontres face à face. »

Cette touche personnalisée s'étend jusqu'en région, puisque Glass Lab se rend à la campagne. « On embarque dans notre fourgonnette et on se déplacera chez vous pour installer un pare-brise, fait remarquer Guy Champagne. C'est une autre façon pour nous d'offrir le p'tit brin de plus que les grandes firmes ne peuvent pas offrir. Elles, elles veulent que tu te rendes chez elles, dans les grands centres. »

Autre atout pour l'entreprise : la vente et l'installation d'articles de verre architectural de très haute qualité. Jean-Marc Champagne explique : « Nous avons taillé sur mesure de la vitre pour les patios de restaurants, ou encore pour les garde-fous d'escaliers. Bien sûr, dans bien des cas, la plupart des gens se contenteront d'acheter des panneaux vitrés dans une quincaillerie Rona ou Home Depot. Mais notre vitre trempée est d'une épaisseur de 10 mm, et pas de 4 mm comme celles des grands commerces. Elle est plus forte.

« Notre grande force, c'est le fait d'être situés à Saint-Boniface, un endroit idéal pour une entreprise. Parce que c'est centralisé, près de tout à Winnipeg. Et puis j'aime ça travailler dans la communauté où j'ai grandi. »

Même son de cloche chez Guy Champagne. « Je suis originaire de Sainte-Anne. J'ai été en affaires pendant 20 ans à Calgary. J'ai encore là ma propre entreprise de fabrication de planchers en béton, Liquid Stone. Mon partenaire albertain s'occupe du roulement quotidien, alors j'ai pu rentrer au Manitoba. C'est un bel environnement pour élever sa famille en français. »

CONCOURS LA FOSSE AUX LIONS

Quatre "lions" s'affronteront

Julie Germain de Créations de Julie, Liliane et Charles Lavack de MixtE Productions, Nathalie Kleinschmit de Global'Ease et Robert Malo de Ti-Bert le Voyageur sont les quatre finalistes de la 4e édition de la Fosse aux lions. Ils ont été choisis parmi la douzaine de candidatures soumises cette année pour « le réalisme et la faisabilité de leur projet, ainsi que son potentiel commercial. »

« Cette année, les candidats sont tellement différents l'un de l'autre. Ça va amener à une finale vraiment intéressante », prédit la coordonnatrice de la Fosse aux lions, Julie Turenne-Maynard. La finale aura lieu le 18 juin. Elle aura aussi une plus grande visibilité cette année. Car « des participants du colloque du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) venus de partout au Canada ont tenu à y participer. » Après quoi, cette initiative du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba fera peut-être école dans d'autres provinces.

À noter que pour la première fois un hommage sera rendu aux jeunes entrepreneurs. « Le soir même, on va identifier les gagnants de la Fosse aux lionceaux. »

W.A.

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme.

Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!



CITATION DE LA SEMAINE

Zhoé Hébert, prématernelle, École/Collège régional Gabrielle-Roy

« Je suis contente de parler français. Mon papa et ma maman se parlent en français à la maison. »

SUD

Les écrivains de la prématernelle

Les prématernelles de l'École/Collège régional Gabrielle-Roy (ECRGR) ont remporté le concours *Histoires collectives – volet Petite enfance* 2015 de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)!

Ils devaient pour cela inventer une histoire en français à partir d'un texte de l'auteure Andrée Poulin, qui racontait l'histoire de Chloé et Xavier, deux francophones partis en montgolfière pour visiter des lieux où on parle français. Les tout-petits de l'ECRGR ont intitulé leur histoire *On mange en français.*

« Chloé et Xavier ont mangé des crevettes en Louisiane, et un monsieur jouait de la guitare, dévoile l'élève Charlotte Trudeau. C'était de la musique cajun. » Sa camarade, Zhoé Hébert, ajoute qu'ils sont aussi allés « au Vietnam, et ils ont parlé français et mangé le *pho* ». Enfin, Chloé et Xavier sont allés en France pour manger une baguette et du fromage.

La membre de l'équipe éducative, Julie Pelletier-Paillé, précise que « toutes les idées sont venues des élèves de la classe, de leurs voyages où ils ont parlé français, des gens qu'ils connaissent qui parlent français ».

Charlotte Trudeau a notamment partagé qu'elle était « allée en Floride avec Grand-papa et Grand-maman, et j'ai parlé en français ».

L'exercice a fait réfléchir les tout-petits sur pourquoi ils parlent français. « Parce qu'on va à l'école en français pour parler français », répond Charlotte Trudeau. « Je suis contente de parler français, ajoute Zhoé Hébert. Mon papa et ma maman se parlent en français à la maison. »

La classe s'est également chargée d'illustrer son histoire. C'est le dessin de la Tour Eiffel de Gracie Campbell qui a été retenu, mais tous les dix élèves ont participé pleinement à l'ensemble du projet.

« J'ai aimé inventer une histoire », conclut Zhoé Hébert. *On mange en français* est publiée sur le site Internet de l'ACELF.



photo : Camille Harper-Séguy

La classe de prématernelle de l'École/Collège régional Gabrielle-Roy a inventé et illustré une histoire aujourd'hui publiée sur le site Internet de l'ACELF! De gauche à droite au premier plan : Gracie Campbell, Zhoé Hébert et Charlotte Trudeau.

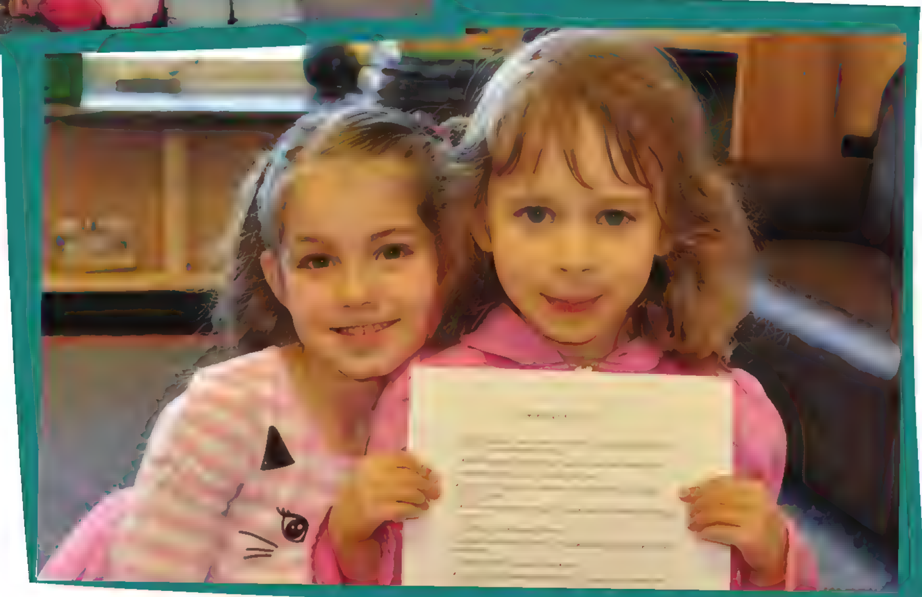


photo : Camille Harper-Séguy

De gauche à droite : Zhoé Hébert et Charlotte Trudeau.



À NOTER

ACTIVITÉS SCOLAIRES

Festival théâtre-jeunesse
7e à 12e
Du 4 au 8 mai
Centre culturel franco-manitobain

Surboum
4e à 6e
Le mercredi 20 mai
Salle des concerts du Centre du centenaire

Camp Fusion Est
9e et 10e
Le 21 et 22 mai
Camp Falcon Beach Ranch

CONSULTATIONS PUBLIQUES, planification stratégique 2016-2020 de la DSFM

École La Source
Le mardi 5 mai 2015 à 18 h

École régionale Notre-Dame
Le lundi 11 mai 2015 à 18 h

École communautaire Gilbert-Rosset
Le jeudi 21 mai 2015 à 18 h

COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine
Le mercredi 29 avril, 19 h, bureau divisionnaire, Lorette

CONGÉS

Le vendredi 15 mai
Journée de perfectionnement professionnel
Congé pour tous les élèves

Le lundi 18 mai
Fête de la reine
Congé pour tous les élèves



VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS?
ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA

ILS EN PARLENT

PROJET PROFESSIONNEL

À l'école naissent souvent des intérêts et des passions qui peuvent mener à des projets pour l'avenir. Les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine sont exposés à un grand nombre d'activités et de matières, ce qui rend leurs projets encore plus variés!

Quel métier les élèves de la DSFM rêvent-ils de faire quand ils seront grands?





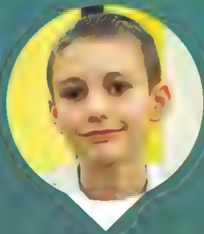
Khaya Rawlins-Sabourin, 6e année, École Noël-Ritchot

« Je veux peut-être être un *lawyer* ou un président d'une compagnie de technologie parce que j'aime beaucoup la technologie et mon père est le président d'une compagnie qui aide avec les virus sur les ordinateurs, donc c'est ça que j'ai envie de faire. Ou *lawyer*, parce que j'ai déjà lu beaucoup à propos de ça et ça paie beaucoup! J'ai commencé à lire car pour moi, c'était intéressant, et j'aime parler et défendre les gens. »



Chris-Noah Mushenza, 9e année, École Saint-Lazare

« Je veux être avocat pour les compagnies. J'ai toujours aimé voir les deux côtés, les deux histoires d'un problème, et trouver la résolution. Je suis souvent celui qui règle les conflits, mais c'est assez récemment que j'ai eu envie de devenir avocat. C'est venu tout à coup! »



Jonathan Larouche, 5e année, École Roméo-Dallaire

« J'ai plusieurs préférences, soit policier, soit militaire, soit autre chose. Peut-être policier pour pouvoir aider certaines personnes en arrêtant les personnes méchantes, peut-être militaire parce que beaucoup de gens que je connais font partie de ça, comme mon beau-père et les pères de mes amis. Ça me donne envie! »

SUD-EST

L'effet papillon

La classe d'art visuel de Paulette Fournier-Jones à l'École Saint-Joachim participe pour la cinquième année au projet Jasons des blues de Santé Sud pour promouvoir la santé mentale et prévenir le suicide.

« Cette année, on représente la santé mentale avec des papillons. Car comme eux on est en transformation toute notre vie », révèle l'élève de 10e année Cloé Martel.

« On a cherché différentes manières de faire des papillons, puis on est allés dans chaque classe pour impliquer tout le monde, enchaîne l'élève de 10e année, Karine Dumesnil. Chaque classe fait un papillon différent. Nous, on apporte les idées et les matériaux et on aide. On va aussi en faire un gros pour l'école. »

Papillons de laine, de tissu, en dentelle ou encore faits de vieux dictionnaires ou revues découpés, ils sont exposés au fur et à mesure sur les babillards de l'école.

Ils seront aussi montrés au Blue Carpet Gala de Santé Sud le 7 mai prochain. « On a pris des photos des jeunes faisant les papillons dans les classes et on les amènera au Gala, explique l'élève de 10e année » Manon Tétrault.

« C'est une bonne cause, se réjouit Karine Dumesnil. La santé mentale, on ne peut pas juste l'ignorer. C'est là. C'est important d'en parler. »

Cloé Martel renchérit que « c'est un bon *feeling* de pouvoir aider les jeunes, de leur dire que même s'ils se sentent seuls, il y a toujours quelqu'un pour les aider! Si on peut faire une différence dans leur vie, ça fait une différence dans ma vie ».

« Le papillon est une belle métaphore, conclut Manon Tétrault, Car avec un coup d'aile, il peut commencer un tourbillon qui va causer un ouragan de l'autre côté de la Terre. Nous aussi, avec un petit geste, on peut faire un gros impact. »



photo : Camille Harper-Séguy

De gauche à droite : Manon Tétrault, Cloé Martel et Karine Dumesnil présente quelques prototypes de papillons réalisés dans leur classe d'art visuel.

Avis aux parents de la DSFM : Afin d'être avisé des annulations de transport scolaire, des fermetures d'école ou des retards d'autobus, pour cause de situations d'urgence ou d'intempéries, abonnez-vous à Twitter (#DSFM_ALERT).

DSFM



EMPLOIS ET AVIS

AVIS PUBLIC

Avis du programme d'abat-poussière

Les propriétaires de maisons le long des routes provinciales secondaires et des routes principales, dites de marché, en gravier, dans les territoires non organisés, peuvent demander une application d'abat-poussière devant leur propriété. Le coût est de 200 $ pour une seule application.

Vous pouvez obtenir une formule de demande officielle au bureau d'Infrastructure et Transports Manitoba de votre région. Les demandes doivent être déposées **au plus tard le 29 mai 2015.**

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec l'un des bureaux de Transports Manitoba suivants :

Steinbach	204-346-6266	Dauphin	204-622-2061
Selkirk	204-785-5040	Swan River	204-734-3413
Portage-la-Prairie	204-239-3292	Brandon	204-726-6800
Thompson	204-677-6540	Arborg	204-376-3333
Le Pas	204-627-8272	Boissevain	204-534-2030



Faites carrière au Centre de santé

Un emploi au Centre de santé Saint-Boniface est une excellente chance de vous épanouir professionnellement dans un environnement francophone et chaleureux qui valorise l'autonomie, la créativité et l'innovation.

Le Centre de santé offre des services de santé primaire dans les deux langues officielles aux personnes d'expression française de Winnipeg et à la population de Saint-Boniface.

Infirmière autorisée / infirmier autorisé

POSTES À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL

En collaboration avec le Centre provincial de communication en matière de santé, le Centre de santé Saint-Boniface offre les services francophones/bilingues du programme Health Links-Info Santé. Ce programme offre à des infirmières et infirmiers qualifiés l'occasion d'être membre d'une équipe progressive de santé primaire.

Sous la supervision générale du chef d'équipe, les personnes choisies offriront aux appelants :

- une évaluation professionnelle des besoins;
- une aide à naviguer le système de santé;
- des informations de santé, des recommandations, des références et des suivis.

Exigences du poste

- Certificat de qualification décerné par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Manitoba.
- Baccalauréat en sciences infirmières serait un atout.
- Trois (3) à cinq (5) années d'expérience clinique récente en soins d'urgence, en santé communautaire ou une combinaison de domaines, tels médical/chirurgical, gériatrie, santé mentale et santé maternelle/enfant, sont préférées.
- Expérience en triage téléphonique, autre système téléphonique ou intervention de crise serait un atout.
- Compétence de base en informatique.
- Facilité de communication verbale et écrite en français et en anglais.
- Une combinaison adéquate d'éducation et d'expérience sera considérée.

Salaire : selon la convention collective du syndicat SEGM

Veuillez soumettre votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, avant le 15 mai 2015, à :

Monsieur Bernard Lambert
409, avenue Taché, salle D1048, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6
Téléphone : 204-258-1045 Télécopieur : 204-237-5881
Courrier électronique : blambert@centredesante.mb.ca

Nous vous remercions de poser votre candidature; cependant, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Possibilité de subvention pour poste d'infirmière ou d'infirmier bilingue ou exigeant la maîtrise du français : www.gov.mb.ca/health/nurses/bfrng.fr.html



www.centredesante.mb.ca

OFFRE D'EMPLOI

Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (SNJM)

Poste : Gérant ou gérante des soins de santé

Qualifications :

- licence en sciences infirmières;
- capacité de communiquer en français et en anglais autant à l'écrit qu'à l'oral;
- capacité de travailler de façon autonome avec un minimum de supervision;
- expérience de travail dans les soins gériatriques.

Résumé du poste :

La gérante ou le gérant des soins de santé est responsable de l'évaluation de l'état de santé des religieuses de la congrégation. Il ou elle est aussi responsable de l'organisation et de la direction des soins de santé. Il ou elle devra travailler en collaboration avec les gérants ou gérantes des autres congrégations à la Résidence Despins ainsi qu'avec le chef de l'équipe des compagnons ou compagnes des résidents. Elle ou il sera responsable de la conformité aux règlements législatifs et aux normes qui régissent le fonctionnement des établissements de santé.

Date d'entrée en vigueur : le 24 août 2015
S'il vous plaît, soumettre votre demande
avant le 15 mai 2015

à

Sœur Cathy Laviolette
550 Wellington Crescent
Winnipeg (Manitoba)
R3M 0C1
Courriel : cathyadm@mymts.net
Télécopieur : (204) -474-1860



LE CERCLE MOLIÈRE
depuis 1925

Offre d'emploi
Cercle Molière
Direction administrative

Travail d'équipe... Flexibilité... Créativité... Dynamisme... Passion pour les Arts...

Le Cercle Molière, compagnie de théâtre à but non-lucratif située à Winnipeg, a comme mission première d'offrir à la population manitobaine des spectacles de qualité, en français. Notre programmation comprend la création et la diffusion de spectacles grand public et jeunesse, des projets communautaires et de formation ainsi que des événements de collecte de fonds. Nous formons une équipe qui assure le rayonnement du Cercle Molière au Manitoba et ailleurs.

Nous cherchons une personne expérimentée pour jouer un rôle de *leadership* dans la compagnie dans le poste de *Direction administrative du Cercle Molière*.

En tant que cadre, vous rapportant à la Direction artistique et générale, vous serez responsable de la gestion financière et opérationnelle de la compagnie, y compris les ressources humaines. Vous travaillerez avec le Conseil d'administration pour réaliser les objectifs stratégiques du CM et collaborerez à la mise en œuvre d'un programme de collecte de fonds et à tous les aspects des relations publiques. Vous représenterez le Cercle Molière auprès de la communauté et les instances gouvernementales et verrez à l'exécution du plan stratégique 2014-2019.

Vous possédez un diplôme en administration des affaires ou une expérience équivalente, maîtrisez le français et l'anglais, parlés et écrits, et savez rédiger des demandes de subvention et contrôler des budgets. Vous pouvez articuler votre vision stratégique et avez la capacité de développer, établir et entretenir des partenariats avec des intervenants variés. Vos compétences incluent les communications ainsi que la capacité de prioriser et de travailler avec des échéanciers serrés. Le travail d'équipe vous inspire et vous possédez un esprit d'analyse, un bon jugement, un sens de l'innovation et des habiletés d'entreprenariat.

Une connaissance du domaine du théâtre et un intérêt pour le travail dans le milieu sans but lucratif seraient des atouts, ainsi que de l'expérience en gestion du changement.

Le Cercle Molière offre un milieu de travail stimulant ainsi qu'une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels.

Entrée en fonction : le 4 août 2015

Veuillez faire parvenir votre demande (lettre de présentation, curriculum vitae et attentes salariales) avant le 1er juin 2015 à :

Geneviève Pelletier, Directrice artistique et générale
Le Cercle Molière
340, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G7
genevieve@cerclemoliere.com

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature. Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

Postes à combler



Enseignant(e) - Jeune enfance
Contrat temporaire 100%

Enseignant(e) – 3e à la 5e année
Contrat temporaire 100 %

Diane Poiron-Toupin, directrice
École communautaire Gilbert-Rosset
Tél. : (204) 379-2177
Date limite : le 5 mai 2015



Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca



Appel de propositions

La Ville de Winnipeg, en partenariat avec le conseil consultatif communautaire de Winnipeg (CCC), sollicite des propositions pour la coordination et la réalisation d'un dénombrement ponctuel des sans-abri qui vivent à l'intérieur des limites de la ville de Winnipeg.

Date limite de soumission des demandes :

Les propositions doivent parvenir à la

Division de l'aménagement du logement et des initiatives stratégiques
10, rue Fort, bureau 400
Winnipeg (Manitoba) R3C 1C4

au plus tard le 15 mai 2015, à 16 h 30.

Pour obtenir une trousse de demande ou des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Terry Cormier,
au 204-986-3911
ou à tcormier@winnipeg.ca.

PETITES ANNONCES



www.stleongardens.com

CONTRATS DE SACS DE TERRE : Les jardins St-Léon recherchent une équipe de quatre jeunes de 15 ans et plus (à contrat) pour remplir des sacs de terre. Les jeunes doivent former leur propre équipe de quatre avant de se présenter. Environ 50 livres/sac. Rémunération : 60 ¢/sac, moyenne de 10 $ à 20 $/h. Contactez Denis au 204 791-8834. Visitez notre Site Web **www.stleongardens.com**
296-

EMPLOI D'ÉTÉ EN PLEIN AIR DÉBUTANT FIN AVRIL. C'est maintenant le temps d'envoyer votre C.V. Visitez notre site Web au www.stleongardens.com et regardez sous EMPLOIS.
305-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $



Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

RECHERCHE

PERSONNE À LA RETRAITE RECHERCHE UNE GARÇONNIÈRE avec entrée privée pour juin 2015. Dans Saint-Boniface, Parc Windsor ou Saint-Vital. Entre 650 $ et 700 $ par mois, services compris. Contactez Robert au 204 391-9986.
303-

À LOUER

APPARTEMENT DE 2 CHAMBRES À COUCHER. Disponible immédiatement. Entrée privée coin rue Hamel et Alneau. 995 $ comprend tous les services ainsi que le stationnement. Tél. : 204 770-4912.
304-

À VENDRE



MAISON MODERNE très bien située au cœur de Saint-Boniface, en bordure de la rivière Seine. 1 643 pi². Cuisine spacieuse avec ilot, salle à manger, salon avec bois franc, salle familiale, 5 chambres à coucher (3+2), 3 salles de bain, sous-sol aménagé, garage double. Très propre et lumineuse. Soigneusement entretenue. 10, place Georges Forest. 474 000 $. 204 233-6336 ou lippegnon@gmail.com pour photos; N° Comfree 600362.
302-



MAISON À VENDRE AU 452 RUE TISSOT, 2 chambres à coucher. Lieu paisible situé près des écoles, USB, arrêts d'autobus, La Fourche. Cours clôturée et garage. Appelez John au 204 227-0009.
306-

Racontez nos histoires dans notre musée!

Emplois d'été pour étudiants

Le Musée de Saint-Boniface est à la recherche d'étudiant(e)s intéressé(e)s à se joindre à l'équipe du Musée pour 30 heures par semaine pendant l'été. Les emplois de **guides-interprètes** débutent le 11 mai. Veuillez faire parvenir votre candidature avant 16 h le lundi 4 mai 2015, soit en personne au Musée de Saint-Boniface, ou par courriel à vgagnon@msbm.mb.ca .

Les intéressé(e)s doivent démontrer une flexibilité par rapport aux heures de travail (travail en fin de semaine et/ou en soirée à l'occasion).

Emplois occasionnels à l'année longue

Vous cherchez un emploi occasionnel?
Vous avez de la disponibilité dans votre horaire?

Le Musée de Saint-Boniface est toujours à la recherche d'**interprètes** pour appuyer la livraison de notre programmation scolaire, nos tournées guidées, nos activités d'interprétation et/ou nos évènements spéciaux.

Le bilinguisme, la disponibilité, un penchant pour l'histoire et de l'expérience en présentations éducatives sont considérés des atouts. Si ce genre d'opportunité vous intéresse, svp envoyer votre candidature à vgagnon@msbm.mb.ca . Ces candidatures sont acceptées à l'année longue.

Salaire selon la convention collective.





Université de
Saint-Boniface
Une éducation supérieure depuis 1818





APPEL DE CANDIDATURES

Gestionnaire de réseau informatique (poste de remplacement d'un an)

Le ou la titulaire de ce poste assure la gestion des réseaux informatiques sous la responsabilité du directeur et peut diriger des membres du personnel sur certains projets.

Responsabilités générales :

- Gérer les réseaux et les équipements réseautiques;
- Maintenir et développer les systèmes Microsoft et VMWare;
- Gérer les comptes utilisateurs, les sauvegardes et les restaurations;
- Gérer la sécurité informatique;
- Documenter les systèmes informatiques;
- Tester de nouveaux systèmes et applications informatiques de réseau.

Compétences requises :

- Diplôme postsecondaire en informatique ou expérience équivalente;
- Expérience dans la gestion des réseaux et des systèmes d'exploitation réseau;
- Expérience dans la sécurité informatique;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits;
- Sens de l'organisation, d'autonomie et esprit d'équipe;
- Excellentes habiletés de communication;
- Capacité d'adaptation aux changements;
- Savoir gérer plusieurs dossiers à la fois et de déterminer les priorités;
- Aptitudes à gérer des ententes avec des pourvoyeurs de services;
- Capacité à superviser le personnel serait un atout.

Rémunération : selon la convention collective

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 11 mai 2015 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES



ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ

Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❐	69,85 $ ❐
2 ans	107,35 $ ❐	119,70 $ ❐

Nom

Prénom

Adresse

Ville Province

Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :

❐ Visa : ______________ Expiration : ______

❐ MasterCard : ______________ Expiration : ______

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :

(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)

C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



CULTUREL

WINNIPEG FILM GROUP : LE 40E FÊTÉ

Winnipeg et le Québec partagent une longueur d'onde commune. Ces deux mondes s'expriment culturellement à travers le cinéma. Winnipeg est particulièrement reconnue pour ses productions indépendantes. L'un des acteurs majeurs : le Winnipeg Film Group.

B3

COMMUNAUTAIRE

UNION NATIONALE FRANÇAISE : EN AVANT!

Après quelques années à un rythme ralenti, les projets ont repris de plus belle à l'Union nationale française, âgée de 106 ans. Mise sur pied d'une troupe de danse, d'un club de pétanque et possible participation à Folklorama en 2016 occupent les membres.

B7

CULTUREL

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CONTE DE WINNIPEG

Quand les mots créent des espaces sacrés

Pour Janine Tougas, la directrice artistique du Festival international du conte de Winnipeg, le conte, c'est plus qu'un divertissement. Le conte, c'est la clé de voûte sur laquelle repose la communication authentique et la transmission de la culture.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

« On dit souvent que nous vivons en plein ère de la communication, remarque Janine Tougas. Mais en réalité, ce n'est pas le cas. Malgré les médias sociaux et tous les autres canaux de communications que nous avons à notre disposition, nous ne savons plus nous parler. Et nous ne savons plus écouter, authentiquement et activement. Nous parlons et écoutons pour transmettre et obtenir des faits. On se tient au premier degré. C'est un appauvrissement, un dialogue de sourds. »

D'où l'importance accrue, selon la directrice artistique et coordonnatrice du Festival international du conte de Winnipeg, de développer l'art de raconter.

« Heureusement, nous sommes "brochés" pour les contes. Si un quart d'heure avant une rencontre prévue je vous appelle en vous annonçant que je dois annuler notre rendez-vous, sitôt que je raccroche le téléphone vous allez tout de suite inventer des scénarios pour expliquer mon absence. Vous allez narrer cette absence. C'est l'essence même de notre prédisposition innée à la narration.

« Culturellement, j'ai beaucoup reçu de cette prédisposition. Ma mère était une raconteuse née. Elle nous racontait les contes qu'elle avait glanés de la tradition orale canadienne-française. Aussi, elle pouvait ficeler ses propres histoires. Jeune fille, j'étais émerveillée. Et je le suis encore! Ses contes stimulaient mon imagination. Elle tissait des paysages entiers avec ses mots. Elle ne se contentait pas de dire "On est allé à la plage". Elle recréait en mots la plage. Et moi, en écoutant activement, j'imaginais avec beaucoup de précision cette plage. Ses mots créaient en moi un espace sacré. Je vivais ce qui était raconté. C'est ça le conte, c'est une invitation à vivre. »


photo : Daniel Bahuaud

Janine Tougas : « Le conte permet de retrouver la richesse personnelle et culturelle d'une communication orale authentique. C'est du vrai qui est transmis! »

Le conte, c'est aussi une initiation à la culture. « Je doute que je serais aussi attaché à mon identité de francophone sans les histoires de Maman. J'ai acquis le vocabulaire et la facilité avec les mots grâce à l'écoute active. J'ai acquis notre joie de vivre. Des valeurs aussi.

« C'est pourquoi, quand j'étais adolescente et que je gardais des enfants, je me suis mise inconsciemment à me servir des contes. Je me souviens de deux garçons, deux frères, qui éprouvaient une rivalité fraternelle particulièrement intense. À force de leur raconter des contes que j'inventais juste pour eux et qui les invitaient à incarner des personnages obligés de coopérer, ces deux garçons rébarbatifs se sont calmés considérablement. Ils se sentaient écoutés, compris et sécurisés. Et leur vocabulaire s'est enrichi aussi! »

Autant dire que Janine Tougas conseille fortement à tout parent « d'éteindre la télé, l'ordi, l'iPod et les autres gugusses » pour prendre le temps de tout simplement raconter des histoires à ses enfants. « Racontez-leur des histoires de votre enfance. Ajoutez les détails qu'il faut pour qu'ils puissent utiliser leur "brochage" narratif naturel et remplir les espaces avec leur imagination. Laissez-les vous poser des questions. Vos rapports seront enrichis et la langue et la culture y passeront aussi, peut-être de manière subtile.

« Et si vous ne trouvez pas tout à fait les moyens pour bien raconter, assistez aux évènements organisés dans le cadre du Festival international du conte de Winnipeg (1). L'humoriste et conteur Michel Roy fournira des exemples en racontant la chasse au bison au cœur de la nation métisse. Patti Warnock et Myriame El Yamani stimuleront votre imagination en présentant des contes de l'Irlande, de l'Iran, des États-Unis, du Maroc, du Québec et de l'Acadie. Le Festival offre même un atelier de formation en contes! »

(1) *La chasse au bison au cœur de la nation métisse* sera présenté le 7 mai de 19 h à 21 h au Fort Gibraltar, à Saint-Boniface. *Le monde à notre porte!* sera présenté le 9 mai à partir de 20 h au Centre culturel franco-manitobain, situé 340 boulevard Provencher. L'atelier de formation aura lieu du 11 au 13 mai à l'Université de Saint-Boniface. Renseignements et inscription 231-2594 ou jtougas@mymts.net. L'entrée est gratuite pour tous les évènements.

Sudoku

PROBLÈME N° 454

		2	5			1	8	
				6				
	3						2	
9				3				
					7	8		
	6		8		1	3		
2		3				4		
		5		8			7	
4			1	7				

RÉPONSE DU N° 453

2	8	4	3	1	9	7	6	5
1	9	3	7	6	5	2	8	4
7	6	5	4	8	2	1	9	3
6	3	2	9	7	1	4	5	8
8	5	1	6	2	4	3	7	9
9	4	7	8	5	3	6	2	1
5	7	6	1	3	8	9	4	2
4	1	8	2	9	7	5	3	6
3	2	9	5	4	6	8	1	7

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 823

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3					■							
4						■				■		
5												■
6							■				■	
7				■								
8								■				
9		■								■		
10					■							
11									■			
12					■							

HORIZONTALEMENT

1. Qui présente le phénomène de rencontre de deux séries de vibrations distinctes.
2. Braves, méprises. – Obscurité qui règne entre le coucher et le lever du soleil.
3. Choisis. – Revêtement de stuc.
4. Fit perdre le contrôle de soi. – A l'audace de. – Sièges.
5. Trop généreux.
6. Homme facile à duper. – Organisation européenne de recherches astronomiques.
7. Peuple prédestiné par Dieu au salut. – Mettras hors d'usage un appareil.
8. Munissant d'une selle un dromadaire. – Droit d'utiliser la chose dont on est propriétaire.
9. Équipier extérieur d'une patrouille de chasse (pl.). – Benoît Imbeau.
10. Oiseau échassier. – Navires de guerre.
11. Cherchent pour découvrir des secrets. – Unité monétaire de la Suède.
12. Dans l'Orne. – Temps où l'on donne un spectacle (pl.).

VERTICALEMENT

1. Qui sont faits à contretemps.
2. Pipe orientale. – Avalée.
3. Qui se fait entre trois personnes.
4. Inspiration d'un artiste. – Sables mouvants.
5. Ruisselet. – Dont les foyers sont rejetés à l'infini, en parlant d'un système optique.
6. Ville du Maroc. – Caractère de ce qui est vain (pl.).
7. Épée d'armes frappant de pointe. – Oiseau palmipède.
8. Éculées. – Prénom féminin.
9. Flatteuse excessive.
10. Nuança. – Action de tordre les fils. – Masse de pierre très dure.
11. Parties minces et allongées de certains objets. – Un mélange de poils blancs et alezans.
12. Existez. – Appuyées sur leur séant.

RÉPONSES DU N° 823

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	A	R	D	E	R	I	V	I	E	R	E
2	E	V	E	R	T	U	E	■	S	H	E	T
3	M	E	N	U	E	T	■	V	O	I	L	E
4	I	R	A	S	■	O	M	I	C	R	O	N
5	S	E	C	■	A	S	I	L	E	■	U	D
6	S	E	L	A	G	I	N	E	L	L	E	S
7	E	■	E	V	I	D	E	■	E	U	E	■
8	M	E	R	I	T	E	R	A	■	I	S	E
9	E	V	A	S	A	■	A	V	I	S	■	V
10	N	O	■	E	T	A	L	A	G	E	R	A
11	T	H	E	N	O	N	■	I	N	N	E	S
12	S	E	N	T	■	E	N	T	E	T	E	E

LE FRANÇAIS POUR L'AVENIR

Réussir à sortir de sa zone de confort

Le Forum local du français pour l'avenir qui a eu lieu à l'Université de Saint-Boniface la semaine dernière aura permis d'insuffler « la joie de vivre en français » aux jeunes participants.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Venus de la Division scolaire franco-manitobaine et des écoles d'immersion, environ 200 élèves de la 9e à la 12e année ont pris part à l'édition 2015 du Forum local du français pour l'avenir. Des arts martiaux à l'atelier de fabrication de la crème glacée, les jeunes ont eu droit à une journée remplie d'activités et à des témoignages qui ont renforcé, aux yeux de la responsable des communication de l'organisme Le français pour l'avenir, Suzanne Aranda, « leur fierté de vivre en français.

« L'objectif de cet évènement est de leur faire prendre conscience de ce que peut leur offrir le fait de pouvoir parler français. Entourés d'autres jeunes qui partagent la même chose qu'eux, ils arrivent à sortir de leur zone de confort. C'est ce qu'on veut. Des milliers de jeunes ont participé à ces forums depuis 2003. »

Partenaire du français pour l'avenir, la Société franco-manitobaine (SFM) appuie cette initiative. Son président-directeur général, Daniel Boucher, souligne : « francophone de souche ou franco-phile, ça ne fait pas de différence. Si le choix a été fait pour la langue française, c'est ce qu'on veut mettre en valeur. »

Depuis près d'un an, Hayden Forrester, Pierre Courchaine et Jason Cagayle sont les ambassadeurs du Français pour l'avenir au Manitoba. « J'ai vraiment pris le rôle à cœur, assure Hayden Forrester, qui étudie au collège Saint-Norbert collegiate. Ça a vraiment changé ma vie et ma perspective sur le français. »

photo : Wilgis Agossa

Dans son rôle d'ambassadeur, Hayden Forrester (à gauche) invite tous ses amis, francophones de souche ou pas, à « prendre une chance pour trouver l'amour de la langue ». À ses côtés, Pierre Courchaine et Jason Cagayle veulent toujours être des ambassadeurs du français.

Par ailleurs, il se dit reconnaissant d'avoir eu l'opportunité de participer au Forum national des jeunes ambassadeurs, qui lui a ouvert les yeux sur la francophonie. « Ces occasions sont bonnes parce que ça ne regroupe pas seulement les francophones, mais tout ceux qui sont intéressés à la langue française. C'est important pour lever les obstacles. Avant, je n'étais pas assez confiant avec mon niveau de français. J'ai trouvé mon amour pour la langue. »

Comme lui, les deux autres ambassadeurs ont fait la promotion du français dans leurs écoles respectives et dans leur entourage. « J'étais déjà francophone, mais ça m'a aidé à sortir encore plus de ma coquille », confie Pierre Courchaine. Même son de cloche chez Jason Cagayle, qui assure qu'il restera un ambassadeur du français même à la fin de son mandat. « En esprit, ça continue. Je serai toujours un ambassadeur. La langue française fait désormais partie de moi. »

Et pourtant, aucun de ses parents ne parlent français. D'origine philippine, il a été encouragé, comme sa sœur, par ses parents à apprivoiser les deux langues officielles du Canada. « Mes parents ont été une inspiration pour moi. C'est grâce à eux que je parle français et que j'aime le français. »

D'ailleurs, il se définit aussi bien comme francophone car pour lui, « un francophone, c'est quelqu'un qui a le cœur et le cerveau en français. Je ne suis pas biologiquement franco-phone, mais je me sens faisant partie de la francophonie. »

WINNIPEG FILM GROUP

40 ans de créations indépendantes et uniques

Dans le monde du cinéma, Winnipeg est reconnue pour ses productions indépendantes. Le Winnipeg Film Group, qui fête ses 40 ans, a contribué au développement de cette marque winnipégoise.



Camille
GRIS ROY

presse1@la-liberte.mb.ca

C'est une année importante pour la communauté cinématographique de Winnipeg. Le Winnipeg Film Group (WFG), centre de production et de promotion pour le cinéma indépendant, célèbre ses 40 ans d'existence. Pour l'occasion, le WFG organise du 6 au 9 mai un forum national de réflexion sur le cinéma canadien, *Reflecting Lights* (1).

C'est en 1974, à la suite d'un symposium sur le film canadien à l'Université du Manitoba, qu'un groupe de cinéastes indépendants décide de fonder le WFG.

Le réalisateur winnipégois Matthew Rankin, qui est membre du WFG, rappelle la raison d'être de cette institution. « L'organisme a été créé d'abord et avant tout pour faire du cinéma à Winnipeg, et avec le souci de former une communauté de cinéastes indépendants. Avant il n'y avait aucune ressource, à part l'Office national du film (ONF). Et encore, l'ONF n'était pas tellement présent et actif ici dans les années 1970, et il n'y avait pas de studios.

« Le WFG est donc fondé pour devenir un lieu de formation et de production, qui met à la disposition des cinéastes l'équipement et les outils dont ils ont besoin. Le WFG est aussi là pour distribuer et présenter le travail des producteurs. À partir de 1982, la Cinémathèque – qui fait partie du WFG – est créée justement pour pouvoir présenter le travail des cinéastes winnipégois, ainsi que le cinéma canadien et mondial. »

Matthew Rankin indique que, pour lui, le WFG a un peu été son « école de cinéma ». « J'ai pu suivre des formations très intéressantes. Et la communauté de créateurs avec laquelle j'ai collaboré m'a beaucoup apporté. Le WFG créée une solidarité, une amitié. Et c'est très inspirant d'échanger avec des cinéastes aux styles très divers, et qui font du travail exceptionnel. »

À Winnipeg il existe plusieurs organismes qui œuvrent dans l'industrie du film. On Screen Manitoba, Manitoba Film and Music, Film Training Manitoba, notamment. « Mais le Winnipeg Film Group est la seule institution qui se consacre vraiment au cinéma indépendant et qui considère le cinéma comme une forme d'art plutôt qu'un produit, soutient Matthew Rankin. Les autres se dédient surtout à un cinéma commercial, plutôt conforme aux normes et conventions de l'industrie.

« Pourtant le cinéma winnipégois qui a réussi à se démarquer, c'est justement ce genre de cinéma indépendant, personnel, "*underground*". À mon avis le WFG est essentiel à cet égard. Il a contribué à mettre Winnipeg sur la carte. »



Le logo anniversaire du Winnipeg Film Group.



photos : Gracieuseté Winnipeg Film Group

Une image du film *Hydro-Lévesque* du cinéaste Matthew Rankin, qui sera projeté à l'occasion des 40 ans du WFG.

La touche winnipégoise

En bref pour le cinéaste, le WFG est un peu là où les autres ne sont pas. C'est aussi le cas sur le plan technique. Ainsi le WFG s'impose également comme un centre de préservation des anciennes technologies du cinéma. « On est à l'époque de l'hégémonie du numérique. Mais par exemple moi dans mon travail, je m'intéresse surtout aux anciennes techniques. La pellicule photochimique, le 16mm, etc. C'est le cas aussi de beaucoup d'autres réalisateurs de Winnipeg. Le WFG offre alors des ressources à ceux qui s'intéressent à ces technologies analogues.

« Tout ça fait partie de l'esthétique de ce qu'on fait à Winnipeg. Ça vient un peu de la situation isolée de Winnipeg, qui est loin des centres de pouvoir cinématographiques. Pour cette raison on n'a pas toujours accès aux plus récentes technologies. Alors les cinéastes winnipégois ont dû faire face à ces défis-là, pour exister à l'extérieur des grands centres. » Ce sujet des technologies du cinéma sera d'ailleurs le thème d'un des panels du forum *Reflecting Lights*, le 9 mai.

Le WFG est maintenant fort de ses 40 ans. Pour la suite, Matthew Rankin rêve d'un WFG « encore plus puissant ». « Il faudrait que les autres institutions de Winnipeg s'unissent pour que les ressources soient investies dans un seul grand centre, afin de produire du cinéma winnipégois à la fois indépendant et commercial. À l'heure actuelle, il y a un peu une compétition entre les organismes. Et les ressources financières sont monopolisées pour le cinéma commercial, qui finalement n'arrive même pas tellement à se démarquer. Il serait plus avantageux de coordonner les efforts pour donner une meilleure présence aux créateurs. « On parle beaucoup de la perte des jeunes, du défi de les encourager à rester ici. Le problème c'est qu'on n'a pas fait de Winnipeg un centre de création malgré toute la créativité qui existe. »

À ce sujet Matthew Rankin suggère une piste à explorer : le modèle québécois. « Le Québec a réussi à devenir une force culturelle nationale et mondiale parce que la province a des institutions qui, justement, ont encouragé à la fois le cinéma indépendant et commercial. »

(1) Pour tous les détails sur le forum *Reflecting Lights*, qui aura lieu du 6 au 9 mai, on peut consulter la page internet suivant : reflectinglight.ca/

Mises au point cinématographiques

Pour célébrer ses 40 ans, le Winnipeg Film Group (WFG) organise du 6 au 9 mai *Reflecting Lights*, un forum national sur le cinéma canadien des 40 dernières années.

L'évènement, ouvert au grand public, rassemblera des professionnels de l'industrie et auteurs venus de Winnipeg et d'ailleurs au Canada, comme le réalisateur québécois Jean Pierre Lefebvre ou encore le critique de cinéma de Toronto Geoff Pevere.

Le forum propose une série de projections de films et de panels de discussions sur différents thèmes – par exemple : les technologies changeantes du cinéma – et de différents points de vue – comme celui de réalisateurs autochtones ou de femmes réalisatrices.

Un panel en particulier analysera les points communs entre cinéma winnipégois et cinéma québécois. Le cinéaste Matthew Rankin sera le modérateur de la discussion. « Je crois qu'on peut parler de "cinéma québécois" en tant que tel, avance-t-il. C'est la même chose pour le cinéma winnipégois. En revanche on ne peut pas vraiment parler d'un "cinéma canadien" ou même d'un "cinéma torontois" par exemple – il y a des grands cinéastes à Toronto, mais pas vraiment une culture cinématographique spécifique de là-bas.

« Je pense qu'au Québec on s'exprime à travers le cinéma culturellement, et c'est aussi le cas à Winnipeg. Les cinéastes du Québec comme de Winnipeg se posent des questions à propos d'où ils vivent. Ils proposent des réponses. Il y a beaucoup de pressions existentielles associées à l'identité winnipégoise et québécoise. Lors du panel ce sera intéressant d'analyser ces questions. »

La programmation complète du forum est disponible au lien suivant : www.winnipegfilmgroup.com/wp-content/uploads/WFG-ReflectingLight-Program-Book.pdf

LA CHICANE ÉLECTRIQUE 2015

Le 100 NONS, Canadian Parents for French Manitoba et le Service d'animation culturel de l'Université de Saint-Boniface :

Félicitent :

AKIÑA
CLICHÉ
COMMENT DIRE
DHRV
ERIKA FOWLER
FAOUZIA
GENAVIÈVE GREENE
HELLENA REZAI
JULIEN LE COMÉDIEN
JUSTYCE STREMBLE
NOCTAMBULES
ROMEO ENAMORARSE

Pour leur participation à La Chicane électrique 2015.

Un grand merci à :

Canada - Patrimoine canadien
Manitoba - Le ministère de l'éducation – programme de revitalisation du français langue seconde
Manitoba - Le ministère de Tourisme, culture, patrimoine, sport et protection du consommateur Manitoba
233-ALLÔ
Accès direct promotions
L'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface
Caisse groupe financier
Conseil jeunesse provincial
Envol 91
Festival du Voyageur
La Liberté
Maraschino Media
Precursor Productions
Productions Rivard
Ouest Musique
L'Université de Saint-Boniface
Winnipeg Folk Festival

LES DÉCOUVERTES MANITOBAINES EN CHANSON

Le 100 NONS félicite :

MAMADOU
MARK LEFEBVRE
RAYANNAH
RENÉE LAMOUREUX

Pour leur participation aux Découvertes manitobaines en chanson 2015

Un grand merci à :

CANADA – Patrimoine canadien
MANITOBA – Le ministère de Tourisme, culture, patrimoine, sport et protection du consommateur Manitoba
Musicaction
233–ALLÖ
L'Association étudiante de l'Université de Saint–Boniface
Caisse
Le Centre culturel franco–manitobain
La Liberté
Festival du Voyageur
Manitoba Liquor and Lotteries
Musique et Film Manitoba
Radio–Canada Manitoba
West End Cultural Centre

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

45E FESTIVAL THÉÂTRE JEUNESSE

Un record de participation est atteint

Le Cercle Molière met les dernières touches pour l'organisation de la 45e édition de son Festival théâtre jeunesse. Entre 700 et 800 jeunes y sont attendus.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

La 45e édition du Festival théâtre jeunesse (FTJ) du Cercle Molière aura lieu du 4 au 8 mai. Cet évènement a pout but non seulement d' « attirer les jeunes au théâtre, mais aussi de leur donner l'occasion de créer, jouer et mettre en scène leur spectacle en français », explique le coordonnateur de projets et agent des ventes, programme jeunesse, Alain Tshinza.

Cette année, les organisateurs enregistrent une participation record. « Il y a 36 écoles qui sont inscrites. C'est une première. D'habitude, la moyenne c'est autour de 25. On a même une école du Yukon et une de la Colombie-Britannique. On sent un engouement d'un nouveau public et de nouvelles écoles, surtout d'immersion, qui n'ont jamais participé auparavant. »

Et pour célébrer en grand cet anniversaire, le Cercle Molière aura, entre autres activités, « une exposition photo qui résume les 45 ans du FTJ et les 90 ans de son existence. Pour cette nouvelle saison, tout le travail qu'on a fait c'est de redéfinir l'image de marque du FTJ pour permettre aux gens de voir le lien qu'il y a entre ce festival et le Cercle Molière. »

Rappel historique

« C'est impressionnant de voir comment le FTJ attire de plus en plus de jeunes au fil des ans », note Alain Tshinza. C'est en 1970 que l'aventure a débuté. Cette idée de Roland Mahé et du comédien Jean-Louis Hébert a fait beaucoup de chemin, affirme la directrice administrative du Cercle Molière, Aline Campagne. « Le premier festival était très différent de ce qu'on vit maintenant.

« C'était très petit et limité aux écoles françaises, qui n'étaient pas alors considérées comme telles. » De quelques dizaines de participants à ses débuts, le FTJ a grandi. Depuis les années 1990, il rassemble plusieurs centaines de jeunes. « On a souvent entre 600 et 700 jeunes. »

Avec le recul du temps, Aline Campagne pense que le FTJ a « atteint l'objectif que s'étaient fixé les initiateurs. Je pense que l'impact est plus gros qu'on ne l'imagine. » Elle se réjouit de cette opportunité qui permet aux jeunes de s'exprimer à travers le théâtre. « Les jeunes ont la liberté de dire ce qu'ils veulent. Au fil des ans, ils ont touché différents sujets.

« Il y a des milliers de gens qui ont participé au cours des années. La plupart garde un bon souvenir d'être monté sur les planches. » Cette fois encore, de nombreux autres jeunes feront soit la technique ou joueront leur pièce lors de la 45e édition du FTJ. Le gala aura lieu le 8 mai et aura comme thème les superhéros.



photo : Wilgis Agossa

Le coordonnateur de projets et agent des ventes, programme jeunesse, Alain Tshinza. (à gauche) et la directrice administrative du Cercle Molière jusqu'à cet été, Aline Campagne.

NÉCROLOGIES

Bertrand Delaquis



Bertrand est né le 22 avril 1939 à Notre-Dame-de- Lourdes. Il faisait partie d'une famille qui comptait ses neuf frères (André†, Lucien†, Fernand, Denis†, Bruno†, Roméo, Norbert, Aimé et Alain†) ainsi que ses trois sœurs (Marguerite, Jacqueline et Annette).

En 1961, il a épousé Betty Sarzynski et fut père de trois enfants : David (Mona Lisa), Caroline et Alain, ainsi que grand-père de quatre petits-enfants. Depuis longtemps, il résidait à Saint-Boniface dans le quartier de Southdale.

Bertrand est décédé le 14 avril 2015 après un court passage à l'Actionmarguerite/Foyer Valade, à l'âge de presque 76 ans.

Après son expérience comme employé au Canadien National, il devint membre des Forces canadiennes pendant neuf ans. Il décida ensuite de poursuivre ses études en éducation en obtenant les diplômes de B.A., B. Éd. et M. Éd. Il consacra une bonne partie de sa vie à l'enseignement (25 ans), avant tout à l'école Précieux-Sang, qu'il a beaucoup aimée. Il a pris sa retraite en 1995.

Sa vie durant, Bertrand a vraiment eu et développé des intérêts spéciaux : l'histoire, la géographie, la nature, la famille, la généalogie, la photographie, l'art culinaire et les voyages en Europe surtout.

Parmi ses qualités, on a toujours reconnu chez lui l'intelligence et l'excellence (médaillé d'excellence de l'Université de Saint-Boniface en 1991), la sincérité, l'intérêt pour les autres, la patience et, oui, un bon sens de l'humour. Il a fait preuve de grand courage devant les difficultés récentes de sa vie.

Honneur et gloire à un homme qu'on n'oubliera jamais. Ses amis et ses anciens élèves en sont des témoins éloquents.



Le père Roland Prescott, M.Afr.



Le père Roland Prescott, M.Afr., est décédé paisiblement le samedi 18 avril 2015 au Centre des Sciences de la Santé de Winnipeg à l'âge de 83 ans, dont 57 de vie missionnaire au Ghana et au Canada.

L'ont précédé dans la mort : son père Arcadius Prescott, sa mère Zéphirine Mousseau, ses frères et sœurs : Evelyne, l'abbé Réginald, l'abbé Henri, Alma, Ernest et Gilbert (Pearl Bazay).

Le père Prescott laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Rita (René Wilcott), sœur Irène s.g.m., sœur Marguerite s.g.m., Louis, Françoise, Lucie (feu Robert Allard), Hélène (Guy Mousseau), Georges (feue Jeannine Ruest), Pauline, et plusieurs neveux et nièces.

Le père Prescott est né à Saint-Boniface le 24 juin 1931. Il a fréquenté l'école Provencher à Saint-Boniface (1939-1944) puis le Collège universitaire de Saint-Boniface (1944-1953) ou il obtint le Baccalauréat ès arts.

En août 1953, le père Prescott est admis au Noviciat des Pères Blancs à Saint-Martin, P.Q.

Le 2 février 1958, le père Prescott est le premier de la paroisse Cathédrale de Saint-Boniface à être ordonné prêtre dans la Société Missionnaire d'Afrique (Pères Blancs) par l'Archevêque de Saint-Boniface, Mgr Maurice Baudoux.

A la fin de l'été 1958 le père Prescott quitte le Canada pour l'Afrique. Le 25 décembre 1958, le père Prescott arrive pour la messe de minuit dans le diocèse de Navrongo, Ghana, ou il est nommé vicaire à la paroisse de Bawku (1958-1963) puis ensuite à la paroisse de WaleWale (1963-1968).

C'est en décembre 1968 que le père Prescott revient au Canada après dix ans de ministère en Afrique. De 1969 à 1973, le Père Prescott fait de l'animation vocationnelle et missionnaire dans le diocèse de Saint-Boniface et prend demeure au 228, rue Hamel à Saint-Boniface. De 1973 à 1980, le Père Prescott est nommé aumônier à l'Hôpital général Saint-Boniface.

Le 9 mai 2008, le père Prescott fête ses 50 ans de vie sacerdotale, célébrant son engagement et sa fidélité au service de l'Église.

Le père Prescott avait toujours un sourire avenant et le rire facile. Sa bonne humeur, sa joie de vivre et son entrain étaient contagieux.

Au fil des ans, le père Prescott a rendu de nombreux services ministériels avec enthousiasme et dynamisme dans diverses paroisses du diocèse de Saint-Boniface. Il a également rendu de nombreux services ministériels dans diverses paroisses et diocèses dans l'Ouest canadien et plus spécialement dans le diocèse de Vancouver. Le père Prescott a beaucoup joui de son ministère dans l'Ouest canadien et a eu le bon plaisir de tisser de très belles et enrichissantes amitiés jusqu'à la côte pacifique. Il s'est toujours montré disponible et prêt à rendre service avec tout son cœur dans toutes ses affectations pastorales. Toutes ses énergies furent dédiées à l'Église et son entrée joyeuse et glorieuse dans la paix éternelle du Père est à célébrer. Nous nous souviendrons pour toujours avec tendresse et affection de sa gaieté, de sa capacité d'écoute attentive et compatissante et de son amour et son service indéfectibles à l'Église.

En juin 2009, le père Prescott prend sa retraite et prend demeure à la Résidence Despins à Saint-Boniface.

La famille tient à remercier les personnes qui ont démontré des gestes d'affection et qui ont contribué à renchérir la qualité de vie du père Roland durant ses six années à la Résidence Despins. Un grand merci au personnel soignant et en particulier à Suzanne Delorme pour leurs soins attentifs et compatissants.

La messe des funérailles du père Roland Prescott, précédée du visionnement à 10 h, a été présidée par Mgr Albert Thévenot, M.Afr., en la Cathédrale de Saint-Boniface le mercredi 22 avril 2015 à 10 h 30. L'inhumation a suivi dans le cimetière de la Cathédrale de Saint-Boniface.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca



CHRONIQUE RELIGIEUSE

† ALBERT LEGATT,
Archevêque de Saint-Boniface

De la bouche des enfants

Quelle belle saison que celle du printemps! Tout en étant la belle saison de Pâques, elle est aussi pour moi la saison des confirmations. Trente-six célébrations de confirmation vont se vivre en notre archidiocèse cette année!

Ces célébrations de confirmation sont un des aspects du ministère épiscopal qui me plaît le plus et qui me tient beaucoup à cœur. Pourquoi? Parce que les témoignages de jeunes me touchent tellement, oui, ces témoignages de foi, de bonté, de soif de charité et de justice, bref, de soif de la vie, de la vie en Dieu et en Église.

J'ai célébré la confirmation à la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens il y a une semaine. La plus grande partie des confirmands m'envoient une lettre me demandant de les confirmer, tout en exprimant les raisons pour lesquelles ils veulent être confirmés. Quelles lettres extraordinaires!

Sans identifier le nom des jeunes, j'aimerais tout de même vous citer quelques passages de quatre lettres que j'ai reçues.

« Je veux recevoir le sacrement, car j'ai envie de recevoir l'Esprit Saint. Aussi, je veux confirmer ma religion. »

« Je suis en 6e année et j'aime danser et chanter. Une chose importante pour moi, c'est d'aider les pauvres/moins fortunés. Je leur donne mes vêtements trop petits sur moi et une fois j'ai fait une vente de limonade où j'ai recueilli 50 $ et j'ai tout donné aux pauvres. Je veux me faire confirmer parce que je veux fortifier ma foi et je veux vivre pleinement la vie chrétienne unie au Christ. »

« J'ai appris beaucoup de choses pendant ma préparation à la confirmation. Je crois en Jésus et je le connais encore mieux qu'avant. Je veux recevoir la confirmation pour avoir l'Esprit Saint dans moi et pour toujours. »

« J'aimerais recevoir ce sacrement parce que je veux me faire confirmer et que si je décide de me marier, Jésus sera là pour la meilleure journée de ma vie. Je veux que Dieu sache que je crois en lui et que je le confirme. Aussi, imagine comment plus proche que je serai à lui après qu'il sait comment je crois en lui. »

En lisant ces lettres, je me suis dit : « Mais, dans tout ceci, il y a une multitude de sujets d'homélie...et je ne pourrais pas dire mieux que ces étudiants ». Quel cadeau est la foi de nos jeunes!

C'est évident que la foi qui est reflétée dans ces lettres est le fruit porté par un arbre qui est bien enraciné. Ces racines sont, entre autres, la foi des parents et la vie de foi dans leur foyer; la foi, l'exemple et les prières des grands-parents ainsi que l'héritage de foi profonde dans ce terroir franco-manitobain.

Et encore plus profondément, ces racines sont l'amour de Dieu (car ces étudiants sont créés à l'image de Dieu) et l'appel de Dieu les invitant à répondre à son amour. Cette racine divine est aussi le Christ Jésus qui les aime d'un amour fou jusqu'à la croix et la gloire de la résurrection. Et cette racine divine inclut l'œuvre constante de l'Esprit en leur vie et en leur cœur depuis le moment de leur baptême. C'est en cet amour, en cette foi, en cette vie d'Église que ces jeunes ont été confirmés.

L'Esprit est actif, et de façon puissante, depuis bien des années. Cela se voit si clairement dans leur ouverture de cœur, dans leur quête de sens de la vie (y compris le mariage à venir selon la citation d'un de ces jeunes), dans leur charité, dans leur désir et dans leurs gestes pour la justice sociale...et j'en passe.

Je vous laisse avec ces paroles de Jésus : « À ce moment-là, les disciples s'approchèrent de Jésus et lui dirent *: Qui donc est le plus grand dans le royaume des Cieux?* Alors Jésus appela un petit enfant; il le plaça au milieu d'eux, et il déclara *: Amen, je vous le dis : si vous ne changez pas pour devenir comme les enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux. Mais celui qui se fera petit comme cet enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des Cieux. Et celui qui accueille un enfant comme celui-ci en mon nom, il m'accueille, moi* » (Mt 18, 1-5).

« À l'heure même, Jésus exulta de joie sous l'action de l'Esprit Saint, et il dit *: Père, Seigneur du ciel et de la terre, je proclame ta louange : ce que tu as caché aux sages et aux savants, tu l'as révélé aux tout-petits. Oui, Père, tu l'as voulu ainsi dans ta bienveillance»* (Luc 10, 21).

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures au site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface :
http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

UNION NATIONALE FRANÇAISE

Une nouvelle énergie après 106 ans

Un pavillon à Folklorama, une troupe de danse, un club de pétanque : l'Union nationale française a plusieurs projets en cours. *La Liberté* fait le point avec sa présidente, Marie-Christine Dauriac.

Camille GRIS ROY

presse1@la-liberte.mb.ca

L'Union nationale française (UNF) a tenu sa réunion annuelle le 19 avril. Plus de cinquante membres du club ont participé à la rencontre.

Cette réunion a été l'occasion d'adopter officiellement une mission et une vision pour l'UNF. « On est en train de revoir la constitution, qui date de 1971, indique la présidente Marie-Christine Dauriac. Il a donc fallu élaborer une mission et une vision, car il n'y en avait tout simplement pas. »

Dans les grandes lignes, le texte adopté stipule que l'UNF a pour mandat de promouvoir et préserver la culture et la langue françaises. « Il existe une belle diversité d'origines culturelles chez les membres du club, y compris des personnes nées et élevées en France, leur descendance ainsi que d'autres provenant du monde entier, mais qui sont attirés par la richesse de la culture française », ajoute-t-on.



photo : Camille Gris Roy

Marie-Christine Dauriac est la présidente de l'Union nationale française.

Ce travail de promotion passe par l'organisation d'activités qui « visent la célébration publique de la culture française et encouragent l'intérêt en sa culture, sa langue, son histoire et ses traditions ».

Parmi les grands projets en cours pour l'UNF, il y a notamment celui de créer un pavillon de France à Folklorama. « Lors de notre réunion annuelle, les membres nous ont accordé le droit de poursuivre ce projet, annonce Marie-Christine Dauriac. L'an dernier déjà, les membres avaient accepté qu'on lance la recherche à ce sujet et qu'on devienne membre de Folklorama. Il faut être membre au moins un an avant de pouvoir être considéré pour présenté un pavillon. Nous le sommes depuis l'automne dernier.

« Puisqu'on a maintenant le feu vert des membres pour continuer, on pourra poser notre candidature vers la fin septembre. Folklorama devrait donner une réponse au mois de novembre. Petit à petit, les choses se placent. »

L'UNF a maintenant aussi une troupe de danse. « La troupe existe depuis novembre dernier. Elle n'a fait que deux spectacles pour l'instant, mais on a quand même une bonne douzaine de danseurs qui se rencontrent toutes les semaines pour apprendre des danses traditionnelles françaises. Donc des danses folkloriques, mais aussi des danses d'après-guerre comme la java et le rock aussi, par exemple. » Ce groupe réunit des participants de tous âges, de 15 ans à plus de 70 ans.

« Au mois de septembre, on voudrait être assez organisé pour ouvrir des cours de danse à des jeunes, et offrir des ateliers dans les écoles francophones et d'immersion. »

Enfin l'UNF a aussi l'intention de lancer un club de pétanque au mois de mai. « On attend encore la confirmation de la ville pour l'emplacement exact. Mais ce sera tous les mercredis soirs, et c'est une activité ouverte à tous. »

L'UNF fêtera cette année ses 106 ans. Si le club a connu des hauts et des bas durant ses années d'existence, Marie-Christine Dauriac constate une nouvelle énergie depuis les deux dernières années au moins. « À un moment, on sentait qu'il y avait moins d'intérêt, moins de choses à faire. Par le passé on avait une salle, mais elle a été vendue et on a alors eu peur pour la survie du club. Mais quelques personnes ont tenu bon – comme Jean-Luc Chodkiewicz par exemple – et ont quand même organisé quelques soirées par année pour garder les liens.

« Et là depuis deux ans on voit un renouveau, ce qui est très encourageant. Par exemple la troupe de danse, c'est une première! Il n'y en a jamais eu de toute l'existence de l'UNF. Quant au club de pétanque, ça s'est déjà fait, mais là c'est un nouvel intérêt. Alors je crois qu'il y a de l'avenir. »

L'Union nationale française compte autour d'une centaine de membres actuellement. Le conseil d'administration, renouvelé à la dernière réunion annuelle, est constitué d'une présidente, Marie-Christine Dauriac, d'une vice-présidente, Brigitte Arondel-Parent, d'une trésorière, Chantal Le Dorze, d'un secrétaire, Denis Danais et de trois conseillers, Christian Benhamou, Alain Louër et Jean-Luc Dauriac.

Un café citoyen de l'UNF

Dans le cadre des États généraux de la francophonie manitobaine, l'Union nationale française organisera un café citoyen public le 13 mai. « Ce sera un café citoyen avec la perspective des immigrants français », signale la présidente de l'UNF, Marie-Christine Dauriac.

« J'ai assisté au lancement des États généraux en novembre dernier, et je trouve que les membres de l'UNF ont peut-être une perspective un peu différente à apporter. Et il y a toujours des nouveaux immigrants français qui arrivent, alors on estime que c'est une activité valable pour tout le monde. »

La rencontre aura lieu le mercredi 13 mai à partir de 18 h 30 à la Bibliothèque de Saint-Boniface. Pour plus d'information, on peut consulter la page : www.facebook.com/Unfmanitoba.

LE CLUB DE BICOLO



Histoire de la fête des Mères

Place les mots suivants aux bonnes places pour mieux comprendre l'histoire de la fête des Mères.

C'est en ___________________ , aux États-Unis, que tout a commencé. Anna Jarvis était très triste parce que sa _________________________ était morte. En 1908, elle a expliqué à différentes gens l'importance de remercier officiellement les mères une fois par _________________. Des Églises étaient d'accord avec le message d'Anna Jarvis. Elles ont donc choisi de _____________________ la fête des Mères une fois par an.

Cette nouvelle tradition se répandit partout aux États-Unis. Après six ans, en ____________, le président annonça que la fête serait célébrée chaque année le deuxième ___________________ du mois de ___________.

On avait commencé à offrir des œillets blancs en __________________ aux mamans. Mais parce la fête est devenue si ___________________, les fleuristes n'avaient jamais assez de cette fleur. Ils ont donc décidé de donner des ___________________ de toutes les couleurs.

MOTS À PLACER

œillets • cadeau • dimanche • célébrer • mère • 1905 • année • 1914 • mai • populaire

Les traditions

Parmi les objets suivants, encercle ceux qui font partie de la tradition entourant la fête des Mères.



À qui la maman?

Aide ces bébés animaux à retrouver leur maman en reliant l'image au bon mot.



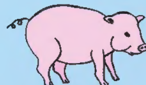

CANE

JUMENT




BREBIS

TRUIE

POULE

GUENON

RÉPONSES :

HISTOIRE DE LA FÊTE DES MÈRES : 1905, mère, année, célébrer, 1914, dimanche, mai, cadeau, populaire, œillets.

LES TRADITIONS : fleur, gâteau, petit déjeuner, cadeaux.

À QUI LA MAMAN : caneton et cane, poulain et jument, agneau et brebis, cochon et truie, poussin et poule, singe et guenon.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 420, rue Des Meurons • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823